

LE BULLETIN DES COMMUNES

ORGANE OFFICIEL
DES ÉLUS

AIN⁰¹
le Département

NUMÉRO SPÉCIAL

DÉPARTEMENT
DE **L'AIN**
RHÔNES-ALPES



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
AGRO ALIMENTAIRE



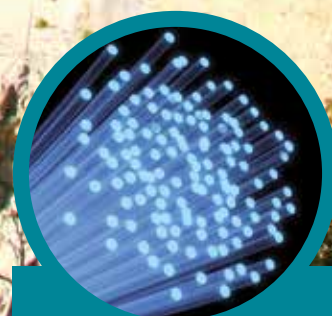
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VIE LOCALE



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



NOUVELLES
TECHNOLOGIES

ÊTRE ENGAGÉ
DANS LA VIE LOCALE,
ÇA NOUS TIENT À CŒUR.



Avec plus de **2 millions d'euros investis** : dans les clubs et associations sportives, en faveur d'événements culturels locaux et régionaux, et dans la recherche sur les maladies rares via la Fondation Groupama pour la santé, Groupama Rhône-Alpes Auvergne est **un acteur qui s'engage dans tout ce qui rassemble les hommes et les femmes de sa région.**



Groupama
Rhône-Alpes Auvergne

Au cœur de la région, au cœur de la vie.

SAINTYB
Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 110, rue de Saint-Dyr - 69251 Lyon cedex 09 - Entreprise régie par le Code des Assurances - www.groupama.fr

EDITO



« LA COMMUNE, UNE INSTITUTION QUI FAIT SES PREUVES AU QUOTIDIEN, UNE COLLECTIVITÉ INDISPENSABLE AUX CITOYENS »

Vanik Berberian,

maire de Gargillesse-Dampierre (Indre), président de l'Association des Maires Ruraux de France.



Contrairement aux idées reçues, cette spécificité française de présence des populations et des structures qui les accompagnent, est non seulement historique et éminemment moderne mais est aussi et surtout, porteuse d'avenir.

C'est ce que démontre très bien le département de l'Ain dont le caractère, la force identitaire et la diversité, en font ce qui pourrait être un laboratoire pour nos responsables en charge de l'aménagement du territoire.

Complémentarité rurale urbaine, tissus économique industriel, artisanal, agricole, touristique sont autant d'atouts bien réels qui ne peuvent que conduire le département à jouer toute sa part dans la nouvelle configuration régionale.

Les acteurs de la dynamique locale savent bien que c'est de l'action locale que se construisent les ingrédients du développement, pour peu que les responsables aient dessiné une véritable stratégie.

Les maires ruraux partagent cette conviction et cet optimisme indispensables à l'action publique. Et non seulement ils la partagent entre élus, mais également avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Contrairement aux idées reçues, cette spécificité française de présence des populations et des structures qui les accompagnent, est non seulement historique et éminemment moderne mais est aussi et surtout, porteuse d'avenir.

Mettre avant et promouvoir l'institution communale est d'autant plus nécessaire que nombreux sont ceux qui souhaitent la faire disparaître. Il y aurait selon eux, trop de communes en France. Qui n'a pas entendu cette phrase ou plutôt, cette sentence, que le « procureur général médiatique » ou technocratique assène sans nuance comme si ce que nous considérons être le socle historique de la démocratie et de la citoyenneté était à elle seule, l'incarnation de l'archaïsme dont souffre notre pays. Et pourtant c'est exactement le contraire qui est démontré au quotidien, d'ailleurs nos concitoyens ne s'y trompent pas.

Je le dis souvent, la question n'est pas : y a-t-il trop de communes en France, mais plutôt : la commune est-elle utile ?

Et derrière cette vision dogmatique déconnectée de la réalité se cache une autre finalité, celle de ne pas reconnaître à l'échelon communal cette dimension essentielle de pivot citoyen qu'il incarne et au-delà singulièrement, une spécificité française d'aménagement du territoire. Est-ce bien raisonnable de vouloir porter atteinte à la commune quand l'ensemble de l'édifice institutionnel et les règles de vie commune sont si souvent menacés.



SOMMAIRE

EDITO



3/ ÉDITORIAL

Vanik Berberian,
maire de Gargilesse-Dampierre (Indre), président
de l'Association des Maires Ruraux de France

TRIBUNE



6-7/ Marie-Jeanne Béguet,
présidente de l'Association des Maires Ruraux
de l'Ain, maire de Civrieux, vice-présidente de
la communauté de communes Dombes Saône
Vallée

8-9/ Damien Abad,
député, président du département de l'Ain

10/ Jean-François Debat,
maire de Bourg-en-Bresse

12/ Michel Vergnier,
trésorier de l'Association des Maires de France,
député-maire de Guéret (Creuse)

14-15/ Marylise Lebranchu,
ministre de la Décentralisation
et de la Fonction publique

16-17/ André Vallini,
secrétaire d'Etat chargé de la Réforme
territoriale

DOSSIER

18

25

VIE LOCALE



**L'AIN :
UN VISAGE OPTIMISTE DE LA RURALITÉ**

ADMINISTRATION TERRITORIALE



26-27/ TRIBUNE

Etienne Blanc,
député de la 3^e circonscription de l'Ain

28-29/ TRIBUNE

Laurent Touvet, Préfet de l'Ain

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



30-31/ TRIBUNE

Jean-Marc Bailly, président de la CCI de l'Ain

32-33/ ENTRETIEN

Bernard Argenti,
président du syndicat mixte du Pays du Bugey

34-35/ ENTRETIEN

Jacques Deparnay,
président de l'Association des Communes Forestières
de l'Ain

37-38/ ENTRETIEN

Le directeur de VisioBois et de FIB 01,
Fédération interprofessionnelle du bois

41-42/ ENTRETIEN

Jean-Pierre Baron,
vice-président de la communauté de communes
Centre Dombes

45-47/ ENTRETIEN

Jean Chabry,
président du syndicat mixte du Parc Industriel
de la Plaine de l'Ain

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



48-49/ ENTRETIEN

Bruno Loustalet,
gérant de la coopérative d'activité et d'emploi Elan
Création

ENSEIGNEMENT ET FORMATION



50-51/ ENTRETIEN

Pascale Pissard, proviseur

NOUVELLES TECHNOLOGIES



53-54/ ENTRETIEN

Michel Chanel, vice-président du SIEA

55-57/ ENTRETIEN

Sylvain Blanc,
responsable du CRI de la communauté de communes
du Pays de Gex

DÉVELOPPEMENT DURABLE



58-61/

L'AIN : PARADIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

URBANISME



63-64/

CŒUR DE VILLAGE, UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT NOVATEUR

AMÉNAGEMENT ET HABITAT



66-67/ ENTRETIEN

Denis Perron, conseiller général du canton
de Treffort (2008-2014)

VIE RURALE



69/ ENTRETIEN

Marinette Blanchet, présidente
et Michel Grandgeorge, vice-président

71/ ENTRETIEN

Claire Gagnon,
responsable de la bibliothèque municipale
de Montréal-la-Cluse

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



72-73/ TRIBUNE

Gilbert Limandas,
président de la Chambre d'agriculture de l'Ain

Éditeur / Rédaction

M.A. Édition et Presse des collectivités

25, rue de Ponthieu

75008 PARIS

Tél. 01 43 65 57 36

admin@bulletindescommunes.fr

Directeur de la publication

Jean-Jacques Alvo

Assistante de Direction

Linda Taillet

Rédacteur en Chef

Jean-Jacques Alvo

Secrétaire de rédaction

Sarah Mounette

Ont collaboré à la rédaction

Nicolas Leroy, Olivier Sourd, Richard Kirsch,
Noëlle Tsapas, Bernard Perrin.

Directeur du Plan Média

Marc Alvo

Média Planning

Eden De Choupi

Directeur de projet

Richard Mordoff

Abonnements

Mayane Sellem

Conception et réalisation graphique

François Xavier Lehé (Acteris)

Régie Publicitaire :

P.E.C. S.A. Laurent Ghenassia

25, Avenue Jules CANTINI

13006 MARSEILLE

Tous droits de reproduction, même partiels, restent soumis à
l'accord préalable du directeur de la publication. La rédaction
n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés
spontanément.



« L'AIN, UN DÉPARTEMENT INJUSTEMENT MÉCONNU »

Marie-Jeanne Béguet,
présidente de l'Association des Maires Ruraux de l'Ain, maire de Civrieux,
vice-présidente de la communauté de communes Dombes Saône Vallée.



– Pouvez-vous présenter votre département dont les élus font l'objet de cette revue du Bulletin des Communes ?

L'Ain a beau porter le numéro « 1 », il est loin d'arriver en tête des plus connus de nos départements ! De même que sa ville centre, Bourg-en-Bresse, il vit dans l'ombre de territoires voisins - Lyonnais, Mâconnais, Savoie - beaucoup plus prisés des visiteurs et investisseurs.

Le département souffre également d'idées préconçues. « Vert », peu dynamique ? C'est pourtant un grand territoire économique. Il est très industriel : PME et PMI dont des industries de pointe renommées. Et son agriculture est moderne et innovante. Qui sait que sa volaille de Bresse a été la première à décrocher un label dans l'agroalimentaire ?

Le tourisme, enfin, jouit de la complémentarité entre Val de Saône et Jura. Cité médiévale de Pérouges, monastère de Brou, Ars-sur-Formans, village du Saint Curé d'Ars : plusieurs sites historiques attirent leur lot de visiteurs.

L'Ain bénéficie de la proximité des deux métropoles européennes, Lyon et Genève. Mais une ville moyenne comme Chambéry polarise son territoire. Il attire de nombreux migrants alternants depuis le bassin de Belley.

– Comment concevez-vous la place de la commune dans l'organisation politique du territoire ?

La commune doit demeurer l'échelon de base indispensable de la démocratie. C'est elle qui garantit la vie citoyenne et la présence de l'Etat. Son maire est un visage connu de tous.

Les maires ruraux sont pleinement favorables au regroupement en communautés de communes. Ces fédérations de communes sont des outils indispensables au service du développement de leurs territoires. Mais ils affirment la souveraineté de décisions des communes en matière de groupement.

Ils la conçoivent également comme le lieu où réaliser

ensemble ce qui a été décidé dans le cadre communal même s'il n'existe un projet intercommunal.

Ils s'opposent enfin au vote des représentants intercommunaux au suffrage universel tel qu'il est proposé par la loi NOTRe. Toutes les communes ne seraient ainsi pas représentées politiquement au conseil communautaire. Et l'assemblée intercommunale serait sous la coupe des seuls élus les plus influents.

– Quelques mots pour conclure sur votre commune.

Civrieux, 1 400 habitants, est représentative de ces nombreuses bourgades où vit une grande partie des habitants de l'Ain. Sa situation, aux portes de la métropole lyonnaise, est à la fois un atout et un handicap : elle doit veiller à ne pas se laisser « dévorer » par la ville et maintenir son caractère propre.

Elle fait partie de la communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV). Forte de 36 000 habitants et de 19 communes, elle est issue des fusions entre EPCI voulues par la réforme de l'intercommunalité.

La CCDSV fait à ce titre figure de quasi ville moyenne qui affirme son existence entre Lyon et Villefranche-sur-Saône. Elle tend ainsi à pourvoir à ses habitants des services comparables à celui de la ville au nom de l'équité des territoires. Tout un réseau de lecture a ainsi été mis en place, chose rare en milieu rural. A la médiathèque intercommunale fait écho une bibliothèque dans chacune des communes avec un catalogue commun.

Une salle de cinéma, la Passerelle, a ouvert il y a maintenant deux ans.

Par ailleurs, l'école communale scolarise les enfants dès l'âge de deux ans. Et depuis 1998, toute une politique périscolaire centrée sur l'enfant a été mise en place. Elle a facilité la réforme des rythmes scolaires instaurée en 2013. Cela correspond à la démographie communale qui accueille de jeunes ménages avec de jeunes enfants.



La commune doit demeurer l'échelon de base indispensable de la démocratie. C'est elle qui garantit la vie citoyenne et la présence de l'Etat. Son maire est un visage connu de tous.



« JE SOUHAITE QUE TOUS LES ACTEURS DÉPARTEMENTAUX CONJUGUENT LEURS ÉNERGIES AU FUTUR »

Damien Abad, député, président du département de l'Ain



– Vous avez d'ores et déjà rencontré la plupart des maires de l'Ain. Après quelques mois à la tête du Département, quel message souhaitez-vous leur délivrer dans une période forte en interrogations de toutes parts pour eux ?

Les maires sont le bras armé de notre démocratie locale. Ils sont chaque jour confrontés aux réalités du terrain et aux besoins des habitants. C'est vrai que j'en rencontre beaucoup dans mes nombreux déplacements. Certains se posent des questions sur l'exercice de leur mandat ou sur les ressources financières de nos collectivités. Je veux leur dire que partout où je le pourrai, je mettrai toute mon énergie pour défendre notre territoire commun et pour inciter tous les acteurs départementaux à conjuguer leurs énergies au futur.

– Depuis votre arrivée aux affaires départementales, vous vous tournez résolument vers l'avenir. C'est pour mieux faire table rase du passé ?

C'est surtout pour enclencher une nouvelle dynamique. Figurez-vous que notre département n'est pas numéro 1 que sur les plaques d'immatriculation ! Premier département industrialisé de France, l'Ain bénéficie également d'une dynamique démographique qui le place en tête des 8 départements de Rhône-Alpes. Il s'agit pour nous de révéler ce fort potentiel. Les innovations technologiques d'au-

jourd'hui sont les emplois de demain. Les investissements touristiques d'aujourd'hui construisent l'attractivité de demain. Les exploits sportifs d'aujourd'hui alimentent l'identité territoriale de demain. Bref, c'est bien l'audace d'aujourd'hui qui est le terreau des réussites de demain. Vous l'aurez compris, ma détermination est totale pour porter l'Ain au plus haut et le plus vite possible. C'est aussi pour cela qu'il nous fallait dégager des marges de manœuvres financières rapidement.



Premier département industrialisé de France, l'Ain bénéficie également d'une dynamique démographique qui le place en tête des 8 départements de Rhône-Alpes.

– C'est ce qui explique votre engagement dès votre élection dans la renégociation des emprunts toxiques ?

Plutôt que l'affrontement à l'issue incertaine avec les créanciers choisis par l'ancienne majorité, j'ai privilégié la négociation. La discussion engagée avec les deux établissements bancaires auprès desquels un prêt toxique avait été souscrit en 2004 a abouti à un accord. Au terme de celui-ci, le département est définitivement sorti du prêt le plus toxique. En outre, c'est un gain financier de près de 14 millions d'euros qui va pouvoir être consacré aux projets départementaux.



– Justement, quels sont les dossiers les plus urgents de cette rentrée ?

Ils correspondent aux préoccupations de nos concitoyens. Dans l'Ain, le chômage connaît une augmentation préoccupante. Je souhaite convoquer à l'automne une conférence économique à laquelle seront associés tous les acteurs concernés. Il s'agira de dégager des pistes de travail pour favoriser l'investissement, la recherche et l'innovation.

Par ailleurs, je me suis engagé pendant la campagne électorale à lancer un plan d'actions de lutte contre la fraude au RSA et de développement de mesures sur l'insertion professionnelle. Dès le mois d'octobre, les premiers contrôles seront opérés dans un esprit de justice sociale.

Enfin, notre volonté est de positionner l'Ain à sa juste place. Nous avons ouvert la discussion sur le contrat de plan Etat-Région pour que notre département soit plus justement doté notamment dans les secteurs de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la formation de nos jeunes.

Vous l'aurez compris, l'Ain a besoin d'une nouvelle impulsion portée à tous les niveaux par une volonté sans faille.

SDEL Réseaux Extérieurs,

c'est le spécialiste des réseaux et infrastructures d'énergies.

SDEL s'affirme plus que jamais comme un grand professionnel au service de nos collectivités.

Rencontre avec Pascal Jaillot, chef d'entreprise

Les métiers de l'énergie

Quelles solutions techniques et technologiques apporte SDEL Réseaux Extérieurs ?

SDEL Réseaux Extérieurs, c'est « LE » constructeur de réseaux d'infrastructures d'énergie et de télécommunications pour le compte des collectivités sous l'égide du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA) notamment et autres donneurs d'ordres.

Notre expertise couvre l'ensemble des composantes du métier, de la conception à la réalisation des travaux.

SDEL Réseaux Extérieurs accompagne également les communes dans les domaines de l'éclairage public, du gaz et des réseaux fibres optiques.

Un ami de l'Ain et de ses collectivités !

Quel ancrage SDEL Réseaux Extérieurs possède-t-il dans ce beau département de l'Ain ?

SDEL Réseaux Extérieurs dont le siège social et implanté à Châtillon-sur-Chalaronne, au cœur de ses territoires, est une entreprise à taille humaine qui emploie 41 collaborateurs résidents sur le département.

Faire appel à SDEL Réseaux Extérieurs, c'est faire vivre l'économie à travers ses fournisseurs et partenaires locaux.

SDEL Réseaux Extérieurs, un acteur de la vie locale qui aime sa région, en fait partie culturellement et contribue activement à son développement.

Nombre de collectivités de l'Ain ne s'y sont d'ailleurs pas trompées !

Trévoux, Saint Bernard, Baneins, Neuville les Dames, Feillens, Chevroux, Cleyzieu sont parmi tant d'autres, des collectivités qui nous ont fait confiance pour sécuriser leurs installations et mettre en valeur leur patrimoine.

Plus qu'un simple partenaire, SDEL Réseaux Extérieurs est à proprement parler l'ami des communes rurales de l'Ain !



SDEL
RÉSEAUX EXTÉRIEURS

Contact : SDEL Réseaux Extérieurs - M. Pascal Jaillot, chef d'entreprise
Parc d'activités Chalaronne Centre - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne
Tél. 04 74 55 53 80

« RAYONNER AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL »

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse



Trait d'union entre Lyon et Genève, à 1 h 50 de Paris en TGV, le bassin de vie de Bourg-en-Bresse est un espace dense et dynamique au carrefour de la Bresse, de la Dombes et du Revermont.



Il conjugue harmonieusement tradition, performance économique, vitalité démographique et douceur de vivre et sa dimension est idéale pour garder l'attractivité d'un territoire vert et plein de charmes, tout en soutenant une activité économique, notamment industrielle, forte et innovante. Sur ce territoire, les politiques locales privilégient les projets transversaux profitant à tous et le développement de filières de formation afin de fixer compétences et ambitions autour de l'agglomération.

Au sein du syndicat mixte de coopération intercommunale Cap 3B, regroupant actuellement six intercommunalités (auxquelles s'ajouteront prochainement deux nouvelles), 62 communes, plus de 120 000 habitants, Bourg-en-Bresse joue un rôle moteur en tant que ville centre et préfecture du département de l'Ain.

Dotée de dessertes ferroviaires et autoroutières d'exception, d'un aéroport d'affaires et de tourisme Bourg-Terre des hommes, la ville dispose d'équipements structurants en matière d'enseignement supérieur, de recherche, de sport et de culture qui profitent à un très large bassin de vie.

Sur le plan économique, Bourg-en-Bresse figure parmi les pôles poids lourds et mécanique-métallurgie-carrosserie industrielle de tout premier rang avec d'importantes entreprises comme Renault Trucks, Véhicel, ArcelorMittal, Ugitech... La ville concentre au total quelque 30 000 emplois dans les services, commerces, administrations, industrie et secteur hospitalier. En synergie avec Bourg-en-Bresse Agglomération, elle se mobilise pour stimuler l'attractivité du territoire, conforter l'essor de ses filières d'excellence et attirer de nouvelles compétences sur le territoire.

Le développement touristique est un autre axe majeur du syndicat Cap 3B et, là encore, le rayonnement de Bourg-en-Bresse profite à toute la région. Le monastère royal de Brou, élu en 2014 « Monument préféré des Français », et la gastronomie locale dont le poulet de Bresse est le meilleur ambassadeur, en font un passage obligé pour les visiteurs.

Pour rayonner au niveau régional et national, notre grand bassin de vie dispose d'atouts et de savoir-faire incroyables mais son développement ne pourra se faire sans une ville centre forte, moteur de cette dynamique territoriale.



Sur ce territoire, les politiques locales privilégient les projets transversaux profitant à tous.

EEA SAS, Equipement Electrique de l'Ain, basé à Bourg en Bresse, côtoie le domaine de l'électricité depuis 1947. Plusieurs générations se sont succédées jusqu'en mars 2012, où Ludovic VERRES a pris la tête de l'entreprise. Avec maintenant 10 salariés, EEA assure :

- Toute installation électrique courants forts et faibles,
- Etude et installation de votre chauffage électrique,
- Etude et installation de tout système d'alarmes : incendie et intrusion,
- Câblage et dépannage informatique,
- Installation de réseau VDI,
- Tout dépannage électrique 7j/7 et 24h/24 (chauffage, chaudière, électroménager, informatique ...).



Nous intervenons à Bourg en Bresse et toute sa périphérie dans un rayon de 30 kms. Pour professionnels et particuliers, nos solutions d'électricité sont étudiées avec vous, dans une contrainte de budget et de temps.

Nous suivons tous nos chantiers électriques depuis la prise de contact jusqu'à la réalisation ; nous accordons une grande importance au suivi de maintenance et dépannage.

Direction : Ludovic VERRES • Particuliers et Professionnels

Projets complets d'électricité • Etude chauffage électrique • Installation d'alarmes

Un simple appel • 04 74 32 27 64 • Bourg en Bresse et environs

A toute heure, nous sommes joignables, une astreinte dépannage a été mise en place pour mieux vous servir ! 06 76 24 36 90

La Safer, opérateur foncier au service du développement des territoires ruraux et périurbains

La Safer intervient à vos côtés pour contribuer au développement économique du territoire, dans le respect de l'activité agricole et de l'environnement.

Grâce à ses équipes de terrain et à une palette d'outils adaptés aux différentes problématiques foncières, la Safer est votre partenaire privilégié dans la mise en œuvre de projets d'aménagement de l'espace rural et périurbain.



La Safer acteur de vos projets dans l'Ain :

- ZAC Bourg Sud - Cap 3B - 47 ha
- ZAC de la Dombes - CC Centre Dombes - 28 ha
- ZAC de Pont Rompu - CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon - 50 ha
- ZAC Ferney-Genève Innovation - CC du Pays de Gex/SPL Territoire d'Innovation - 46 ha
- Parc d'activité de la Grande Chambière - Bourg en Bresse Agglomération - 60 ha
- Zone d'activités du Souchet - CC de la Vallière - 6 ha

➤ Aide à la prise de décision : l'élaboration d'une stratégie foncière

- production de référentiels de prix, pour une appréhension fine des transactions pratiquées sur le territoire
- réalisation d'études de faisabilité foncière : évaluation des conditions techniques et financières de maîtrise du périmètre
- prise en compte des problématiques et des impacts agricoles et environnementaux

➤ Assistance à la réalisation du projet : le temps de l'action

- négociations propriétaires/exploitants et acquisitions amiables
- mise en œuvre et coordination des procédures administratives et d'utilité publique
- recherche de compensations agricoles et/ou environnementales
- mise en exploitation dans l'attente de la réalisation du projet



Pour tout renseignement, contacter Alexis Marze, Directeur Départemental Ain :
04 74 45 47 47 - direction@safer01.com
www.safer-rhone-alpes.com

« L'AMF RESTERA ATTENTIVE À LA DÉFENSE DES TERRITOIRES RURAUX OU URBAINS »

Michel Vergnier,
trésorier de l'Association des Maires de France, député-maire de Guéret (Creuse)



La réforme territoriale, certes nécessaire, et qui vient d'être adoptée, soulève de nombreuses questions parmi les élus ruraux.



La réforme territoriale, certes nécessaire, et qui vient d'être adoptée, soulève de nombreuses questions parmi les élus ruraux.

L'AMF au cours de ses réunions a entendu leurs interrogations, en particulier en matière d'intercommunalité et de compétences. Elle a rappelé d'une manière très forte son opposition totale à l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct, principe qui d'ailleurs a été rejeté de la loi NOTRe.

Selon les maires, si une telle disposition avait été maintenue, elle aurait entraîné la disparition de la commune, cellule de base de la République.

Toutefois, les maires ne sont pas opposés à des évolutions. Ils sont de plus en plus nombreux à manifester un réel intérêt pour les communes nouvelles et d'ores et déjà des projets existent.

Les maires veulent garder leur autonomie, ils souhaitent s'engager dans des réformes constructives et demandent que le redécoupage des intercommunalités obéisse à des réalités locales et ne soit pas soumis à un seuil unique et arbitraire qui n'aurait aucun sens.

Il en est d'ailleurs de même pour le PLUI et pour diverses compétences transférées.

L'union et la détermination dont ils ont fait preuve ont pu faire évoluer la réglementation dans un sens favorable.

L'AMF restera attentive aux demandes des élus et à la défense des territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. Ceux-ci ne doivent pas être opposés mais complémentaires.

Les maires veulent garder leur autonomie, ils souhaitent s'engager dans des réformes constructives et demandent que le redécoupage des intercommunalités obéisse à des réalités locales et ne soit pas soumis à un seuil unique et arbitraire qui n'aurait aucun sens.

ARDITO Christian JACQUET

SA au capital de 93 000 €



**VOUS PROPOSE
UN SYSTÈME
D'ISOLATION
THERMIQUE
ET PHONIQUE
DES FACADES
PAR L'EXTÉRIEUR**



Agréé QUALIBAT 7132
technicité confirmée
QUALIFICATION NATIONALE

BOURG SUD - Les Rippes - 01240 CERTINES
Tél : 04 74 42 61 83 - Fax : 04 74 42 21 36

E-mail : contact@arditojacquet.com
www.arditojacquet.com

Entreprise générale du bâtiment

Les Couleurs de l'Ain

Placo - Peinture - Déco

M. HARDY
18, rue des Arums
01250 CEYZERIAT

Port. 06 98 85 48 49

Tél/Fax : 04 74 25 01 65

lescouleursdelain@yahoo.fr

HPA

Hôpital Privé d'Ambérieu

Notre offre de soins :

- SPÉCIALITÉS MÉDICO-TECHNIQUES
- SPÉCIALITÉS MÉDICALES
- MATERNITÉ
- URGENCES - SMUR
- HOSPITALISATION À DOMICILE
- SPÉCIALITÉS MÉDICO-TECHNIQUES

**L'hôpital de proximité
au service
de vos citoyens.**

En Pragnat Nord - BP 611 01506 AMBERIEU-EN-BUGEY
Tél : 04 74 38 95 95 - Fax : 04 74 38 95 29 - www.hopital-privé-amberieu.fr

« POUR SOUTENIR LES COMMUNES RURALES, L'ÉTAT A PRIS DES ENGAGEMENTS FORTS »

Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique



La réforme territoriale portée par le Gouvernement et dont le processus législatif vient de s'achever avec le vote de la loi NOTRe est une réforme au service de l'ensemble des territoires et des citoyens de France. Elle donne à tous les territoires les capacités d'assurer leur développement, dans le respect de leur diversité et, à leurs élus, les moyens de mieux répondre aux besoins des citoyens.



C'est le cas pour les territoires ruraux, grâce à une organisation du bloc communal garantissant à la fois la proximité et une meilleure présence des services publics.

La commune, j'y suis profondément attachée, comme le Gouvernement et la très grande majorité des Français. En tant qu'ancienne élue locale, je sais le rôle essentiel que joue le maire pour faire vivre la démocratie et faire lien avec les citoyens. C'est la raison pour laquelle la réforme fait le choix des 36 000 communes. Dans la loi NOTRe, leur clause de compétence générale est préservée — ce sont d'ailleurs les seules collectivités territoriales à la conserver — et leur place dans notre République est confortée.

C'est également la raison pour laquelle nous avons fait le choix de l'intercommunalité : afin de donner aux communes « associées » - notamment aux plus petites - les moyens d'accomplir les missions attendues d'elles par nos concitoyens. L'intercommunalité, c'est la diffusion des services au public, à tous les publics, pas seulement aux habitants des communes riches ou des communes centre.

Ce renforcement des intercommunalités, nous le savons d'autant plus nécessaire que nos concitoyens ont des attentes croissantes sur la qualité de nos services publics. Et ce, alors même qu'ils sont de plus

Ce renforcement des intercommunalités, nous le savons d'autant plus nécessaire que nos concitoyens ont des attentes croissantes sur la qualité de nos services publics. Et ce, alors même qu'ils sont de plus en plus conscients de la nécessité de maîtriser nos dépenses publiques.



Notre objectif : renforcer les solidarités et mettre fin aux écarts injustifiés de dotations car il n'est pas acceptable que le système entérine aujourd'hui des différences de 1 à 8 entre les dotations de communes similaires.

en plus conscients de la nécessité de maîtriser nos dépenses publiques.

Les collectivités prennent leur part à l'effort de redressement des finances de la France, c'est une question de justice. Mais si la baisse des dotations constitue un effort indéniable, elle se fait, là aussi, de manière juste, grâce à un renforcement sans précédent de la péréquation et un accroissement des dotations bénéficiant aux territoires les plus fragiles. Ainsi, les communes rurales contribueront à la hauteur de leurs possibilités : pour les territoires de moins de 10 000 habitants l'effort sera de 15 € par habitant alors que, pour les territoires de plus de 200 000 habitants, il sera de 42 € par habitant.

De la même façon, la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) que je prépare actuellement introduira plus de justice dans les dotations de l'Etat aux collectivités. Notre objectif : renforcer les solidarités et mettre fin aux écarts injustifiés de dotations car il n'est pas acceptable que le système

entérine aujourd'hui des différences de 1 à 8 entre les dotations de communes similaires.

Enfin, pour soutenir très spécifiquement les communes rurales, l'Etat a pris des engagements forts. Ainsi, le déploiement des maisons de services au public a été accéléré. D'ici la fin de l'année 2016, 1 000 maisons verront le jour. Des dispositifs innovants (AIDER, contrats de réciprocité) ont également été lancés afin d'accompagner les communes dans leurs projets de développement, au travers de partenariats renforcés entre Etat et collectivités.

Nos communes rurales participent à la richesse de notre pays : demain, grâce aux réformes engagées et au travail des Maires, elles seront plus fortes et mieux à même d'assurer la qualité de vie de ceux qui les habitent.



« LE GOUVERNEMENT SOUTIENT LES COMMUNES RURALES »

André Vallini, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme territoriale



La commune est la collectivité à laquelle les Français sont le plus attachés. Elle est la cellule de base de notre démocratie et les maires demeurent plus que jamais des repères essentiels de notre vie collective.



C'est pourquoi notre

réforme territoriale

visait à donner à tous

les territoires, et

notamment aux plus

ruraux, les moyens de

leur développement.

La mairie, c'est le lieu même de la République et François Hollande le dit : « C'est là où les parents viennent déclarer la naissance de leur enfant, c'est là où les élus viennent délibérer, c'est là où les citoyens viennent voter, et quand il y a un danger, c'est là où l'on vient s'adresser au maire. Rien ne remplacera la commune. »

Pour autant plus de la moitié de nos communes ont moins de 500 habitants, et les trois quarts moins de 1 000 habitants. Dans les plus petites d'entre elles, les élus municipaux ont de plus en plus de mal à faire vivre leur collectivité malgré un investissement sans faille. C'est pourquoi notre réforme territoriale vise à donner à tous les territoires, et notamment aux plus ruraux, les moyens de leur développement. Et si le Gouvernement a décidé de réformer notre organisation territoriale, ce n'est pas pour faire disparaître nos communes, mais bien au contraire pour garantir leur avenir grâce à la montée en puissance de l'intercommunalité.

Cette dernière est un formidable outil pour diffuser les services et les équipements de proximité en milieu rural. Elle donne accès à des services nouveaux que les petites communes ne peuvent pas financer seules dans le domaine de la culture, la petite enfance, ou l'environnement.

La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) prévoit un seuil minimum de 15 000 habitants pour nos intercommunalités, adapté à la réalité des territoires, notamment avec la prise en compte de la densité démographique et des zones de montagne. En outre, les communautés issues de fusions intervenues depuis le 1^{er} janvier 2012 et comptant au moins 12 000 habitants, ne sont pas concernées. Les périmètres des intercommunalités épouseront donc ce qu'on appelle les bassins de vie afin que la carte administrative se rapproche de la réalité économique et sociale vécue par les habitants : les déplacements domicile-travail, la fréquentation des équipements culturels et sportifs, la carte scolaire, la zone de chalandise des commerces, etc...

L'avenir des communes passe aussi par le développement des communes nouvelles : là où elles existent, elles ont déjà permis de rationaliser le fonctionnement communal,

L'avenir des communes passe aussi par le développement des communes nouvelles : là où elles existent, elles ont déjà permis de rationaliser le fonctionnement communal, de mutualiser les dépenses, de renforcer et développer les services de la vie quotidienne, et même, souvent, d'endiguer la hausse de la fiscalité locale, voire d'amorcer une diminution des impôts locaux. Ce sont aujourd'hui des centaines de communes dans toute la France qui s'engagent dans ce dispositif, qui dépend de la seule volonté des communes concernées.



Les communes n'ont pas à craindre cette évolution : plus les intercommunalités

seront grandes, plus la commune conservera son rôle irremplaçable d'échelon démocratique de proximité. Et si la commune est plus grande elle aussi, elle pèsera davantage dans l'intercommunalité.

Les communes n'ont pas à craindre cette évolution : plus les intercommunalités seront grandes, plus la commune conservera son rôle irremplaçable d'échelon démocratique de proximité. Et si la commune est plus grande elle aussi, elle pèsera davantage dans l'intercommunalité.

Au-delà de la réforme territoriale, le Gouvernement a engagé depuis 2012 de nombreuses actions pour soutenir les milieux ruraux. L'égalité des territoires est une de ses priorités. Un comité interministériel aux ruralités s'est ainsi tenu le 13 mars dernier et a engagé de nombreuses mesures pour le développement de nos territoires ruraux. Au plan financier, les dotations bénéficiant au monde rural ont été portées, en 2015, à des niveaux jamais atteints. La dotation de solidarité rurale (DSR) et la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ont ainsi été fortement augmentées. Et la hausse de la péréquation a permis aux communes rurales les plus fragiles de bénéficier de dotations stables.

Les communes, rurales comme urbaines, sont toutes les héritières de l'organisation territoriale de la Révolution, et comme l'écrivait Jaurès, elles ont fait « l'éducation républicaine de la Nation ».

Mais depuis des siècles, c'est toujours en réformant son organisation que la France a avancé. C'est dans cette perspective historique de modernisation de la France que s'inscrit notre réforme territoriale.

A la fin du Moyen Âge, avec Philippe Auguste, puis Philippe le Bel et Charles V, pour affermir la monarchie face aux féodalités, elle a créé l'Etat.

Au tournant de la Révolution, avec les Jacobins, Robespierre puis Bonaparte, pour affirmer partout l'Etat, elle a unifié les territoires de la République.

Les communes, rurales comme urbaines, sont toutes les héritières de l'organisation territoriale de la Révolution, et comme l'écrivait Jaurès, elles ont fait « l'éducation républicaine de la Nation ».

Et après l'alternance de 1981, pour renforcer la démocratie locale face à un Etat encore jacobin, François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre ont lancé la décentralisation.

C'est une nouvelle page de l'histoire de notre organisation territoriale qu'il nous revient d'écrire aujourd'hui.



L'AIN : UN VISAGE OPTIMISTE DE LA RURALITÉ

Dans l'imaginaire collectif, la France est en voie de désertification rurale et nos campagnes n'échappent pas aux larmoyants clichés sur l'aménagement du territoire.

La vocation du maire rural s'y réduit à affronter la déprise démographique de sa commune et à lutter contre la disparition progressive des services publics, commerces et lieux de rencontre qui font la vie d'un village. On le pense corvéable à merci, sous-payé pour assumer des fonctions d'encadrement.

D'une part, on salue « son courage et son dévouement », d'autre part, on s'apitoie sur son triste sort.

L'image qu'a le citadin de la vie à la campagne ferait fuir le premier venu : pas grand-chose à y faire, peu de monde. La campagne ne semble exister qu'à travers une « fête aux clichés » : on vient y chercher « La qualité de vie / Et le rythme des saisons » (Bénabar, A la campagne). Mais, passés trois jours, le « grand bol d'air pur » au fin fond du Berry ou du Limousin n'est plus synonyme que d'ennui mortel.

Or, il est d'autres campagnes sur lesquelles on ouvre trop rarement les yeux. Ces campagnes-là sont peuplées, vivantes et actives. Leur économie est agricole, mais aussi constituée d'un artisanat et d'une petite industrie omniprésents. Elles bénéficient d'équipements comparables à ceux de la ville. Oh, bien sûr ! Elles ne se donnent pas à voir comme une carte postale, ne se réduisent pas à leur folklore ni leurs spécialités locales. Les gens y font des choses aussi sérieuses que ceux des villes ! Dans ces campagnes-là, on fréquente l'école communale. On n'est pas nécessairement paysan. On est instituteur, chef d'entreprise, médecin, commerçant. On n'a pas forcément plus de 60 ans.

Ces campagnes-là s'appellent les Vosges et le Jura. Elles se nomment Forez ou encore Devès. Ce sont les vallées de l'Arve ou de la Tarentaise. Ce sont, enfin, celles de la Bresse, de la Dombes ou du Bugey. On aura reconnu là le beau département de l'Ain. Il fait l'objet de cette dernière revue du Bulletin des Communes.

LA FRANCE ET SES CAMPAGNES : « JE T'AIME, MOI NON PLUS »

Le thème des campagnes et de la ruralité est récurrent dans la presse. Mais les clichés médiatiques ont la vie dure !

A en croire les journaux, nos campagnes sont exsangues : désert médical, rideau tiré sur le dernier café, cœur de la vie sociale du village, école élémentaire abandonnée, commerces disparus. Tout au plus les communes les plus chanceuses ont-elles droit au passage ambulant du boulanger et d'un boucher.

Ils évoquent une courbe démographique en berne : l'exode rural serait l'unique destin de nos quelque 31 000 communes de moins de 2 000 habitants agglomérés — définition statistique d'une commune rurale en France. Seuls les résidents secondaires et retraités de « retour au pays » pourvoiraient de nouveaux habitants aux campagnes...

Dans le monde contemporain, ruralité rime avec archaïsme. En réaction, les territoires ruraux s'organisent et se défendent. La Nièvre brandit son « bouclier rural », imitée par l'Ille-et-Vilaine. Et les « Assises de la ruralité » de réunir en 2012 quarante départements. Ils dénoncent la « domination intellectuelle et culturelle » des villes sur la campagne, le « mépris » des pouvoirs publics se désengageant des campagnes – dotations d'Etat, aménagement du territoire – au profit des seules zones urbaines. Ainsi, dans une très belle tribune (*Le Figaro*, novembre 2014), Patrice Joly, président du Conseil départemental de la Nièvre s'interroge : « Et si les campagnes étaient un atout pour la France ? ». Et de mettre en avant les atouts des territoires ruraux. La France n'est-elle pas, de tous les pays d'Europe, celui qui possède la

Le thème des campagnes et de la ruralité est récurrent dans la presse. Mais les clichés médiatiques ont la vie dure !

Ne laissons pas la ruralité au bord du chemin. La France doit beaucoup à ses campagnes. Culturellement et socialement, notre pays s'est construit autour de sa ruralité.

plus belle marqueterie de territoires ruraux ? Ce patrimoine n'est-il pas aussi estimable et valorisable que celui de nos monuments historiques ? Pourquoi ne pas profiter des capacités d'accueil, des services existants, de la réserve en habitat et du cadre de vie de nos campagnes pour résoudre la congestion urbaine ? Les campagnes sont loin d'être atones. Elles fourmillent d'initiatives, d'innovations dans le social, la culture, l'économie. Pour parodier une formule célèbre, « Dans les campagnes, on n'a pas de béton, mais on a des idées ».

De nouveaux modèles coopératifs existent, mieux adaptés à la ruralité que les statuts de sociétés traditionnels davantage pensés pour les PME et PMI urbaines. Des initiatives d'épargne locale citoyenne qui répondent mieux au besoin de l'économie rurale que le système bancaire traditionnel.

En matière d'animation sociale et culturelle, les exemples de « foyers ruraux » abondent. Ils offrent aux habitants de quoi vivre pleinement leur vie de citoyens de la ruralité et en dehors de leurs occupations professionnelles. On signale aussi dans des chefs-lieux de canton des cas de réouverture de salles de cinéma, disparues lors de la grande vague télévisuelle des années 60 et 70.

Ne laissons pas la ruralité au bord du chemin. La France doit beaucoup à ses campagnes. Culturellement et socialement, notre pays s'est construit autour de sa ruralité.

Or, nos politiques territoriales continuent de n'affecter des moyens à un territoire qu'en fonction de ses effectifs démographiques. Les dotations des groupements de communes rurales sont parfois inférieures de moitié à celle des communautés d'agglomération. Un citadin « vaudrait »-il à lui seul deux ruraux ? La présence de l'Etat s'étiole : fermeture des trésoreries et des écoles, déménagement des bureaux de poste, projet de remplacement des sous-préfectures par des permanences administratives, etc.

La démographie d'un territoire ne devrait-elle pas être pondérée par sa superficie ? Les kilomètres carrés de campagnes et forêts ont aussi un coût d'entretien, ont aussi besoin d'être desservis. Ils représentent une fonction environnementale incontestable méritant d'être valorisée financièrement.

Les campagnes revendiquent donc des droits, elles font face à leur juste hauteur à leurs devoirs. La crise actuelle des migrants l'illustre : les communes rurales participent à l'effort d'accueil de réfugiés, en proportion au moins, sinon plus que leurs homologues des villes. Et selon le président des maires ruraux, cette action est celle des élus mais aussi, et, c'est très important, celle des habitants.

Orange et les communes rurales de l'Ain :

Une coopération réciproque



**Entretien avec Marie-Claude Foucré,
Déléguée régionale d'Orange**

■ Quelles sont les ambitions d'Orange dans le département ?

Je ne reviendrai pas sur les caractéristiques du département de l'Ain qui sont bien connues de ses élus comme de ses entreprises.

Orange agit comme opérateur de réseau pour son compte mais aussi pour un nombre très important d'opérateurs dans le domaine du réseau dit fixe avec son réseau traditionnel en cuivre mais aussi avec 30 000 km de fibres optiques. A ce titre nous offrons des services aux particuliers comme aux entreprises.

Notre objectif est de donner le maximum de connectivité à tous d'ores et déjà dans l'attente de la fibre optique un quart des logements sont aujourd'hui éligibles au très haut débit à travers la Technologie dite VDSL. Une connectivité qui s'amplifie avec le développement des réseaux mobiles 4G avec 67% de la population du département qui est aujourd'hui couverte.

Offrir la meilleure expérience à nos clients se manifeste dans notre volonté et notre impatience pour être présent sur le réseau fibre du SIEA dans des conditions techniques garantissant un service non discriminatoire et de qualité pour tous les opérateurs de service.

■ Comment répondez vous aux attentes des communes rurales ?

Orange a besoin d'une forte collaboration avec les communes pour déployer et assurer la maintenance de ses réseaux. Mais aussi nous pensons que nous pouvons proposer des services qui facilitent le travail des élus comme les liens avec les administrés.

Ainsi la commune de Thoiry (5 700 habitants) a expérimenté ce que nous appelons le cartable de l'élu. Aujourd'hui par exemple les compte rendus des réunions sont en ligne et partagés entre les élus. L'utilisation de la mise en réseau dans certaines communautés de communes permet de mutualiser les équipements et les logiciels et des informations communes pouvant générer des économies pour tous les acteurs. Comme sur la communauté de communes de Montrevel en Bresse.

Aujourd'hui la digitalisation va engendrer de profondes transformations pour les entreprises comme pour les collectivités publiques, Orange a pour ambition de les accompagner dans cette mutation.



Orange
101, Boulevard Merle - 69003 LYON
Tél. 04 37 44 77 52



L'AIN : UNE RURALITÉ PORTEUSE D'AVENIR

La ruralité n'est plus synonyme de déprise démographique. Les belles campagnes de l'Ain, la plaine de Dombes, la Bresse, les monts du Bugey nous démontrent le contraire.

L'auriez-vous deviné ? L'Ain est « LE » département rhônalpin qui connaît la plus forte croissance démographique sur la période 2007-2012 : + 1,3 %. Une croissance annuelle continue de 1,5 % en moyenne depuis les années 70.

Dans ce classement, il égale la Haute-Savoie, se place devant le Rhône (1 %) et l'Isère (0,8 %) qui comptent pourtant chacun une métropole. Il devance aussi la Drôme et l'Ardèche (+1 % chacun), pourtant marqués par l'héliotropisme.

Au niveau national, l'Ain, département périurbain, est dans la poignée des départements les plus attractifs de France. Entre 2007 et 2012, il se classe au 5e rang. Il côtoie les départements littoraux, méditerranéens et atlantiques, ceux centrés sur une métropole en plein boum (Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne avec Toulouse) mais ne dépasse pas la

Haute-Savoie, sa voisine rhônalpine, championne de ce classement.

Enfin, sur le 1 % de croissance démographique, 0,8 % est dû au seul solde migratoire !

L'Ain est donc attractif à plus d'un titre. Et ce mouvement, entamé il y a 40 ans, n'est pas près de s'essouffler. On évalue sa population à 723 000 habitants à l'horizon 2030 contre 612 000 en 2012.

Qu'attirent donc les 7 000 à 8 000 nouveaux habitants annuels dans la **Bresse**, les **Dombes**, le **Bugey** et le **pays de Gex** ?

Les grands axes de communication que sont l'autoroute A39 Dijon Dole Lons-le-Saunier Bourg-en-Bresse construite dans les années 90, et la ligne TGV Paris-Genève à partir de Bourg-en-Bresse ? Les paysages attrayants de la Plaine de Saône — Dombes et Bresse — et le charme certain des monts du Bugey ? La présence de Bourg-en-Bresse, ville-centre de taille moyenne, 71 000 habitants (2012), et son aire de chalandise ?



En vérité, le fait urbain le plus marquant du département se situe, précisément, en dehors ! Niché entre **Lyon** et **Genève**, l'Ain bénéficie du rayonnement des deux métropoles mitoyennes, de rang européen, l'une française, l'autre étrangère.

Les deux villes sont reliées par l'autoroute A42 mais entretiennent peu de relations. Qu'importe ! Mitoyennes du département de l'Ain, elles essaient un habitat desserré : plaine de Saône par rapport à Lyon, Pays de Gex et Bellegardien par rapport à Genève.

Les habitants y trouvent ici un prix du foncier et un coût de la vie bien inférieurs à ceux de la métropole de Lyon, sans parler de ceux de Genève !

La proximité de villes moyennes achève de polariser l'Ain : en effet, de nombreux migrants-alternants se sont installés dans le département mais se rendent quotidiennement à **Mâcon**, **Villefranche-sur-Saône**, **Chambéry**, **Annecy**.

Ils ont choisi comme lieu de résidence les nombreuses bourgades de 1 000 à 5 000 habitants tournées vers Lyon — **Montluel** (7 000 hab.), **Pérouges** (1 200 hab.), **Villars-les-Dombes** (4 400 hab.), **Châtillon-sur-Chalaronne** (5 000 hab.), Viriat (6 000 hab.), **Montrevel-en-Bresse** (2 400 hab.) — et vers Genève : **Ambérieu-en-Bugey** (14 000 hab.), **Montréal-la-Cluse** (3 400 hab.), **Pont d'Ain** (2 700 hab.), **Hauteville-Lompnes** (4 000 hab.), **Bellegarde-sur-Valsérine** (11 500 hab.), **Ferney-Voltaire** (8 800 hab.).

L'Ain est donc attractif à plus d'un titre. Et ce mouvement, entamé il y a 40 ans, n'est pas près de s'essouffler. On évalue sa population à 723 000 habitants à l'horizon 2030 contre 612 000 en 2012.

Ces cités ainsi que Bourg-en-Bresse ont accueilli principalement les nouveaux venus.

L'Ain présente à ce titre aujourd'hui un visage optimiste de la ruralité. Ces campagnes-là sont densément peuplées, vivantes, actives. Elles fourmillent d'activités qui dépassent les secteurs traditionnels de l'économie rurale — agriculture ou tourisme vert. Artisanat, PME et PMI, commerces de bouche essaient dans les petites villes, parfois aussi en milieu rural. Employés, ouvriers, fonctionnaires, cadres et professions libérales y côtoient les exploitants agricoles.

La Dombes, le Bugey s'apparentent aux zones rurales des Vosges, du Massif Central et des vallées des Alpes du Nord. Elles sont marquées, historiquement, par l'existence d'une proto-industrie rurale qui complète, en hiver et en contre saison, les activités agricoles de la paysannerie.

Et si c'était ça la vraie ruralité française?

HUSSON INTERNATIONAL

Créé en 1960, le groupe **HUSSON International** fait partie des leaders européens des équipements collectifs, ludiques et sportifs. Fabricant français certifié ISO 14 001, les 2 sites de production situés en Alsace et les 105 collaborateurs de l'entreprise conçoivent, fabriquent et installent des équipements d'aires de jeux, des équipements sportifs (terrains multisports et Fitness Outdoor), du mobilier urbain et des tribunes de salles de sports ou de spectacles qui s'intègrent dans des environnements et des paysages très variés. Réputé en Europe pour la robustesse exceptionnelle de ses équipements, pour leur très haut niveau de sécurité, **HUSSON International** allie à la fois un design innovant et un « savoir-faire » acquis en 50 années de travail des métaux.



Depuis une vingtaine d'années, toutes les études et tous les spécialistes convergent sur le rôle majeur de l'activité physique pour la santé de tous : enfants, ados, adultes et seniors.

C'est pourquoi, dès 1991, HUSSON s'est investi dans les équipements sportifs en accès libre. Après 3 années de Recherche et Développement, l'équipe HUSSON composée de pratiquants, coach, Kiné, designers, ingénieurs et technicien à le plaisir de vous présenter en exclusivité à l'occasion de cette inauguration une partie de sa toute nouvelle collection Outdoor Fitness. Ce tout nouveau concept HUSSON Outdoor Fitness a été conçu pour offrir une palette d'exercices physiques à une large classe d'âge : ados, adultes et seniors, sans oublier les personnes en situation de handicap.

La plupart des agrès proposés s'adressent à tous les utilisateurs femmes et hommes, de niveau débutant, confirmé ou expert.

Pour encourager la saine pratique sportive par tous les temps, HUSSON a prévu des abris aux formes douces.

Le nouveau concept HUSSON Outdoor Fitness est constitué de 3 programmes qui agissent en synergie :

- Renforcement musculaire et tonicité
- Assouplissement et Stretching
- Equilibre et endurance



HUSSON INTERNATIONAL

Route de l'Europe

68650 LAPOUTROIE (FRANCE)

Tél : 03 89 47 56 56 - Fax : 03 89 47 26 03



UNE RURALITÉ QUI A DES CHOSSES À DIRE !

Plus qu'ailleurs sans doute, l'Ain s'est saisie des outils de la réforme territoriale voulue par l'Etat pour réorganiser son territoire. Sous-préfets, élus municipaux et syndicats... plus de 400 personnes ont participé aux discussions et permis la naissance, dès 2014, de trois nouvelles communautés de communes :

- **Dombes Saône Vallée**, fusion de Saône Vallée et Porte Ouest de la Dombes ;
- **Bugey Sud**, issue de 4 EPCI préexistants, Belley-Bas Bugey, Bugey-Arène-Furans, Colombier, Terre d'Eaux ;
- **Haut Bugey**, obtenue à partir des monts Berthiand, d'Oyonnax et du lac de Nantua.

A la recherche permanente de nouvelles économies d'échelle, le département poursuit son effort de fusions. L'année 2015 devrait voir l'avènement de nouvelles intercommunalités. Notamment dans le Valromey, ce secteur qui annonce le début du Bugey, où, jusqu'ici, les groupements demeuraient de taille insuffisante « pour assumer des investissements importants comme l'assainissement de l'eau », selon l'avis même du Préfet Laurent Touvet (*Le Progrès*, 13 juillet 2015).

Autre nouveauté introduite par la réforme : la **commune nouvelle**. On compte dans le département une vingtaine de projets, là encore, dans le Valromey et sur le Plateau d'Hauteville, des secteurs à la fois peu peuplés et aux ressources financières modestes. A la clé, un pacte financier de trois ans avec l'Etat, leur garantissant la permanence des dotations.

Les collectivités retenues pour ce nouveau statut seront connues au 31 décembre.



L'Ain est en mouvement. Les pouvoirs publics se mobilisent pour pérenniser le département, les acteurs ruraux relèvent aussi leurs manches et les initiatives privées abondent tous azimuts.



Développement économique

Le bois, ressource ancestrale. Le Conseil départemental a créé la Maison **VisioBois**, carrefour interprofessionnel de promotion et de formation de la filière bois. Et plus que jamais, les **communes forestières** de l'Ain se projettent dans l'avenir, soucieuses de préoccupations nouvelles en matière de développement durable. Le secteur est économiquement porteur : bois meuble et bois construction issus de la deuxième transformation, bien entendu ; **bois énergie**, source d'énergie locale et renouvelable qu'une vingtaine de chaufferies utilise pour chauffer logements et équipements de nombreuses collectivités. Et de nouveaux projets sont dans les cartons. Le pôle d'excellence rurale (PER) **Enerbois** est là pour réfléchir et innover dans cette voie nouvelle de la biomasse.

L'accueil d'activités économiques. Tirant parti de la situation du département — en périphérie lyonnaise et le long de l'axe reliant Lyon à Genève —, les responsables économiques ont créé des capacités d'accueil dédiées aux entrepreneurs. **Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain** (PIPA) se réinvente et se convertit au développement durable. Le futur **parc de la Dombes**, lui, invente une solution d'hébergement, spécifiquement rurale, d'activités économiques. Il ambitionne, notamment, d'y associer économiquement son bassin de vie rurale.



Développement durable

Le bois énergie, est « LE » grand espoir de l'Ain et de ses collectivités en matière d'énergie renouvelable. Ses atouts écologiques ? Il rapproche lieux de consommation et de production et améliore considérablement le bilan carbone d'acheminement du combustible. Il est renouvelable. Il contribue, enfin, à l'entretien des beaux massifs forestiers du département : les jeunes pousses nouvellement plantées absorbent davantage de CO².

Pourquoi, dans ce contexte, avoir recours à d'autres sources d'énergie renouvelable, plus contestables ? Le parc éolien du Valromey, un temps évoqué, a été définitivement enterré, épargnant la forêt de coupes sombres (un hectare de forêt défrichée pour un mât d'éolienne), et les habitants de toute pollution sonore et visuelle.

Nouvelles technologies et TIC

Les technologies de l'information et de la communication sont le grand espoir de la ruralité ainoise. Ici est né le **réseau Li@in**, fournisseur de haut débit à fibre optique. Il apporte au fin fond des monts du Bugey l'information multimédia dont ont besoin les télétravailleurs dans leurs activités. Les TIC font exploser le rapport distance-temps et distance-coût. Impensables il y a encore 25 ans, elles sont désormais présentes dans les campagnes les plus retirées. Elles vont enfin à la rencontre du développement durable en limitant les déplacements domicile-travail et le rejet en CO² qui l'accompagne.

AIN AUTO ASSISTANCE

Dépannage 7j/7
24h/24



VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

1147, route de Marboz
01440 VIRIAT

ainautoassistance@orange.fr

sur RDV

06 13 32 55 51



Enseignement et formation

L'Ain ne va pas chercher ailleurs le vivier de talents dont il a besoin : il le forme sur place. Le **Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain** (LPPRA) forme aides soignants, vendeurs, spécialistes de la petite enfance... qui trouvent un emploi dans les entreprises locales.



Les **Familles Rurales de l'Ain** proposent au quotidien accompagnement, soutien et solutions aux familles et associations. Plus de 8 000 personnes y adhèrent.

Aménagement et habitat

L'Ain se peuple et se construit. La politique d'aménagement accompagne la venue de nouveaux habitants. Elle répond à la demande en nouveaux logements et équipements, et elle innove ! Elle invente ! Avec un principal défi : maintenir le caractère spécifiquement rural et villageois de ses collectivités. Face à l'étalement urbain en tache d'huile depuis Lyon et, dans une moindre mesure, Genève, il s'agit de ne pas devenir un simple déversoir de la ville. Lotissements, immeubles doivent correspondre aux traditions locales. C'est ce qu'a compris l'agence Saône Rhône Habitat. Ses opérations Cœur de Village veillent au respect des traditions architecturales locales, à la construction d'ensembles résidentiels à taille humaine.



Le Conseil départemental, lui, poursuit un programme innovant d'Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé : Haissor. A mi-chemin de l'habitat traditionnel et médicalisé, il permet à des personnes âgées et/ou semi-dépendantes de se loger dans de petits immeubles ou lotissement adaptés mais intégrés à l'habitat conventionnel, favorisant l'intégration et le dialogue entre générations.



Animation rurale et culturelle

Un rural vaut un urbain. Il doit bénéficier de la même offre culturelle qu'un citadin. C'est la mission à laquelle s'est attaché le Foyer rural des Rives de l'Ain qui propose loisirs et hobbies variés : vannerie, danses africaines, cuisson du pain, danses country, gymnastique, randonnées pédestres, peinture sur bois, tennis, sorties culturelles ...

L'Association des Maires Ruraux de France, quant à elle, a renouvelé cette année 2015, dans l'Ain comme dans tout l'hexagone, son opération Lecture Communes. Organisée à la médiathèque municipale de Montréal-la-Cluse, elle encourage le partage entre lecteurs et tisse du lien social.



Et si vous envisagiez
la formation
autrement ?



Nous sommes là
pour former
vos collaborateurs
et vous conseiller

HP Formation est un organisme certifié et agréé intervenant dans les domaines de formation touchant à la santé et à la sécurité au travail : incendie, sauveteurs-secouristes, habilitations électriques, travail en hauteur...

CONTACTEZ-NOUS
04 72 25 45 45
www.hp-formation.fr



TRIBUNE

« LA SUBSIDIARITÉ EST LA GRANDE ABSENTE DE LA LOI NOTRe »

Etienne Blanc, député de la 3^e circonscription de l'Ain



Le Gouvernement s'est lancé dans une nouvelle organisation du territoire de la République. Le sujet n'est pas nouveau.



Depuis 1969 et l'échec du référendum sur la régionalisation proposé par le général de Gaulle, la quasi-totalité des gouvernements s'est penchée sur cette question. La nécessité d'une subsidiarité mieux affirmée, le souhait de rapprocher les citoyens des sujets qui les touchent de près, justifient, à mes yeux, une profonde réforme. Mais pour qu'une réforme territoriale soit efficace, il faut qu'elle remplisse trois critères qui sont absents de la Loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 :

- Tout d'abord, le texte doit affirmer la mise en œuvre du principe de subsidiarité. C'est une question de logique. Il faut confier aux communes, cellules de base de notre organisation territoriale, les compétences qui touchent à la vie quotidienne, à charge pour elles de s'organiser au sein d'intercommunalité quand elles ne peuvent rendre seules les services nécessaires. Il faut confier aux départements ce que les communes et les intercommunalités ne peuvent faire seules. Il faut donner aux

La nécessité d'une subsidiarité mieux affirmée, le souhait de rapprocher les citoyens des sujets qui les touchent de près, justifient, à mes yeux, une profonde réforme.

Ce principe de subsidiarité consubstantiel à la démocratie de proximité devrait être affirmé à la tête de chaque chapitre des textes qui régissent l'organisation des territoires de la République.

régions des compétences plus larges notamment dans le domaine économique ou dans celui de l'équité des territoires que les départements seuls ne peuvent mettre en œuvre. Ce principe de subsidiarité consubstantiel à la démocratie de proximité devrait être affirmé à la tête de chaque chapitre des textes qui régissent l'organisation des territoires de la République. Hélas, la subsidiarité est la grande absente de la Loi NOTRe.

- En second lieu, le texte doit être clair. Pour cela, les compétences de chaque collectivité doivent être clairement définies et bien comprises par le citoyen. Lorsque les français sont questionnés sur l'organisation territoriale, ils posent une simple question : qui fait quoi ? Là encore, la Loi NOTRe est confuse. Pourquoi confier la gestion du collège aux départements et celles des lycées aux régions alors même que l'orientation et les fondamentaux utiles aux lycéens sont acquis au collège ? Pourquoi la compétence tourisme est-elle éparpillée entre les communes, les communautés de communes, le département et la région. La Loi NOTRe n'apporte aucune amélioration.

Notre organisation territoriale a besoin de stabilité. Pourquoi le Gouvernement a-t-il remis en cause le conseiller territorial qui était une bonne réponse à la nécessité de mieux coordonner les politiques départementales et régionales dans leurs champs respectifs ?

- Enfin, notre organisation territoriale a besoin de stabilité. Pourquoi le Gouvernement a-t-il remis en cause le conseiller territorial qui était une bonne réponse à la nécessité de mieux coordonner les politiques départementales et régionales dans leurs champs respectifs ? Pourquoi ce discours confus sur la compétence générale des départements et régions que l'on veut un jour supprimer pour la rétablir le lendemain et supprimer encore le surlendemain. Pourquoi cette confusion sur l'avenir des départements que le Gouvernement veut voir disparaître puis fait renaître dans la Loi NOTRe.

Dans ce capharnaüm, les élus se perdent. Et pourtant qu'ils soient maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux ou conseillers régionaux, ils savent tous qu'une décentralisation bien organisée peut apporter de bonnes réponses aux préoccupations de notre temps.

En décidant de partager en trois textes une réforme utile à la Nation, le Gouvernement n'a pas fait une bonne politique. Dans une première loi, il dit avoir modernisé l'action publique territoriale et affirmé le rôle des métropoles. Mais, il lui faudra faire adopter un nouveau texte pour arrêter une carte des régions nouvelles. Et puis, c'est la loi NOTRe qui laisse le flou dans le partage des compétences économiques entre les régions et les métropoles, dans l'organisation des transports qui relève de la compétence des agglomérations pour les transports urbains alors même que les départements conserveront la voirie et la région aura la charge d'organiser les transports par bus. Comprenez qui pourra !

Que dire aussi de l'emploi ? Les régions sont chargées de coordonner les acteurs du service public de l'emploi mais elles n'ont aucune compétence sur Pôle Emploi ! Inapte !

En décidant de partager en trois textes une réforme utile à la Nation, le Gouvernement n'a pas fait une bonne politique. Dans une première loi, il dit avoir modernisé l'action publique territoriale et affirmé le rôle des métropoles.

L'Etat avait toutes les cartes en main pour faire de la loi NOTRe, une véritable loi de décentralisation qui clarifie les compétences de chacun et ainsi rapprocher le citoyen de la chose publique. Le gouvernement a échoué ! C'est une nouvelle occasion manquée pour la France.



TRIBUNE

« LE PRÉFET, GARANT DU RESPECT DES PROCÉDURES »

Laurent Touvet, Préfet de l'Ain

En mars dernier, Laurent Touvet s'exprimait sur le dernier volet de la réforme territoriale et sur le rôle du préfet dans la refonte de la carte intercommunale.



Le projet de loi portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRe) est en cours de discussion au Parlement. Ce projet vise notamment à renforcer l'intercommunalité en favorisant sa cohérence et en accroissant ses compétences. En particulier,

il s'agit de rapprocher les périmètres des intercommunalités des bassins de vie au service de projets de territoire.

En l'état actuel de la législation, la révision du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) comporte 3 phases distinctes :

- Une phase d'élaboration et de présentation : l'initiative appartient au préfet ;
- Une phase d'approbation: la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), composée d'élus représentant les communes et groupements de communes, du Conseil général et du Conseil régional, débat et se prononce sur le projet ;
- Une phase de mise en œuvre: les conseils municipaux et les conseils communautaires s'expriment.

Dans ce processus, le préfet de département a un rôle central :

Il propose aux membres de la CDCI un schéma départemental de coopération intercommunale comprenant un état des lieux de l'intercommunalité et des propositions d'évolution de la carte intercommunale. Ses propositions de fusion, de

modification de périmètre ou de dissolution d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et de syndicats intercommunaux ou mixtes sont présentées à la CDCI, puis soumises à l'avis simple des conseils municipaux, communautaires et syndicaux concernés.

Le préfet est aussi le garant du respect de la procédure ; en particulier il veille à ce que le SDCI soit le fruit d'une large concertation

Avant de déposer son projet, le préfet consulte des élus (parlementaires, présidents de communautés de communes, maires...) et des membres de la société civile (par exemple les présidents des chambres consulaires). Ainsi, pour l'élaboration du précédent schéma, le préfet assisté des sous-préfets d'arrondissement a organisé près de 50 entretiens auxquels il faut ajouter plusieurs réunions publiques d'information à destination notamment des membres des organes délibérants des communes et des syndicats intercommunaux qui étaient concernés par des évolutions de périmètre. Au total, plus de 400 personnes ont participé à ces débats.

La CDCI a quatre mois pour se prononcer sur le projet de schéma ; elle peut se réunir autant de fois que nécessaire et auditionner des personnes qualifiées (élus ou fonctionnaires). Ainsi, lors de l'examen du projet de schéma 2011, la CDCI s'est réunie à 7 reprises dont 4 fois en séance plénière et 3 fois dans des groupes de travail restreints. Elle a d'ailleurs amendé ou rejeté, à la majorité des 2/3 de ses membres, 15 des 36 propositions.

La CDCI a quatre mois pour se prononcer sur le projet de schéma ; elle peut se réunir autant de fois que nécessaire et auditionner des personnes qualifiées



Le projet de Loi NOTRe propose d'accroître la taille minimale des EPCI à fiscalité propre de 5 000 à 20 000 habitants et de réduire le nombre de structures syndicales intervenant en particulier dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, du gaz, de l'électricité et des transports.

Le SDCI est donc bien le fruit d'un travail qui associe l'Etat et les élus.

Enfin, le préfet veille à ce que le schéma respecte la loi, notamment les orientations de rationalisation et de cohérence territoriales. En l'état actuel de la législation, le schéma doit prendre en compte les orientations suivantes :

- 1° La constitution d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant au moins 5 000 habitants ; toutefois, ce seuil de population n'est pas applicable aux établissements publics dont le territoire comprend des zones de montagne délimitées conformément à l'article 3 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ; par ailleurs, ce seuil peut être abaissé par le représentant de l'Etat dans le département pour tenir compte des caractéristiques géographiques particulières de certains espaces ;
- 2° Une amélioration de la cohérence spatiale des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au regard notamment du périmètre des unités urbaines au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques, des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale ;
- 3° L'accroissement de la solidarité ;
- 4° La réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes au regard en particulier de l'objectif de suppression des doubles emplois entre des établissements publics de

coopération intercommunale ou entre ceux-ci et des syndicats mixtes ;

- 5° Le transfert des compétences exercées par les syndicats de communes ou les syndicats mixtes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ;
- 6° La rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes du développement durable.

Le projet de Loi NOTRe propose d'accroître la taille minimale des EPCI à fiscalité propre de 5 000 à 20 000 habitants et de réduire le nombre de structures syndicales intervenant en particulier dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, du gaz, de l'électricité et des transports. Les débats parlementaires en cours ont atténué le caractère systématique du nouveau seuil de 20 000 habitants. De nombreuses exceptions viennent le tempérer.

Avant la promulgation de la loi, le calendrier, les modalités et les objectifs de cette refonte de la carte intercommunale ne sont pas encore connus. Mais les élus ont d'ores et déjà été appelés par le préfet à engager la réflexion autour de projets de territoires, et les consultations sont en cours.



TRIBUNE

« NOTRE FORCE : LE FAIRE ENSEMBLE »

Jean-Marc Bailly, président de la CCI de l'Ain



Dans l'Ain, premier département industriel de France et troisième pour l'innovation et l'international, la CCI mobilise ses forces. Son but : favoriser le développement des entreprises, créatrices de richesse et d'emploi, malgré un contexte économique difficile et des restrictions budgétaires importantes. Tour d'horizon des chantiers pour 2015.



Une mission de proximité

La CCI de l'Ain est aux côtés des entreprises et de leurs dirigeants à toutes les étapes de leur évolution : création, transmission, développement commercial en France et à l'in-

ternational, innovation, environnement, formation... sans oublier les questions d'aménagement du territoire, de cadre de vie et de maillage commercial.

Rester au plus près des territoires, voilà notre force. Notre mission est d'encourager les projets du terrain, car c'est le terrain qui excelle : les processus participatifs du type « Bottom up » managés par nos équipes sont toujours plus féconds que les approches « Top down » du modèle classique.

Si l'Ain occupe une des premières places en matière de dynamisme économique, c'est la preuve que les entreprises sont bien accompagnées. Elles innovent et exportent leur savoir-faire. A leurs côtés, une chaîne d'acteurs — professionnels, partenaires, experts et institutionnels — donnent aux idées le souffle nécessaire à leur concrétisation. Cet accompagnement est la combinaison, un peu magique, de chefs d'entreprise, visionnaires et responsables, et de collaborateurs, compétents et motivés. Voilà toute l'originalité et la puissance de la compagnie.

Des actions concrètes

En 2015, la CCI de l'Ain poursuit les actions de terrain, organise des réunions d'informations et de sensibilisation, noue des partenariats.

Depuis plusieurs mandats, la Chambre reste fidèle à sa logique de rapprocher experts régionaux, nationaux et entreprises. Elle multiplie les contacts avec les acteurs économiques et techniques pour renforcer les synergies au bénéfice des activités phares de l'Ain : plasturgie, agroalimentaire, métallurgie, mécanique....

Dernière en date, la convention de partenariat, fin 2014, avec le CETIAT (Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques) pour accroître l'accessibilité des entreprises concernées aux services proposés par le Centre. Cette convention s'inscrit dans le lancement du Pôle d'excellence Aéronautique, Frigorifique et Thermique de l'Ain destiné à structurer cette importante filière du département qui compte 361 établissements et près de 8 000 salariés.

La sécurité des commerces et des entreprises est assurée via un partenariat avec la Gendarmerie.

Le maintien d'un Fonds d'intervention pour le soutien aux actions d'enseignement s'est fait en coopération avec le Conseil régional.

Pour le développement du territoire, la CCI et le Conseil général ont renouvelé en 2015 leurs engagements au travers de la Mission Economique de l'Ain et la poursuite du second Schéma Départemental de Développement Economique.

En matière d'enseignement supérieur, l'Ecole de Gestion et de Commerce s'est associée avec l'ECAM (Ecole Catholique des Arts et Métiers) de Lyon pour créer le programme ECAM 3R, le cycle Ingénieur bois et l'ouverture du cycle Ingénieur génie industriel et mécanique.

Si l'Ain occupe une des premières places en matière de dynamisme économique, c'est la preuve que les entreprises sont bien accompagnées.

Des territoires en mouvement

Aux côtés de partenaires historiques — Association des Maires Ruraux de l'Ain, collectivités, organisations professionnelles —, la Chambre organise des opérations commerciales comme A deux pas, mène des actions en faveur de l'aménagement des territoires comme les Etudes villes, conseille et oriente les collectivités. La CCI a édité Aménagement du territoire : les besoins des entreprises de l'Ain, un document destiné aux collectivités et syndicats mixtes pour leur procédure de PLU et de SCOT. Et pour animer et renforcer les manifestations festives et promotionnelles des centres-villes, plusieurs communes sont dotées de managers spécialisés, financés en partenariat.

Ainsi, dans tous les domaines, la CCI renforce son offre de service à destination des entreprises.

CCI Numérique

2015 ouvre l'ère de CCI Numérique, avec de nouveaux outils pour faciliter les démarches des entreprises et leur adresser l'information utile à leur activité.

Nous sommes des chefs d'entreprise au service des chefs d'entreprise, nous avons la même philosophie. Notre force c'est le faire ensemble.

La CCI a édité Aménagement du territoire : les besoins des entreprises de l'Ain, un document destiné aux collectivités et syndicats mixtes pour leur procédure de PLU et de SCOT.





ENERBOIS : TIRER LE MEILLEUR PARTI DU BOIS !

Bernard Argenti,
président du syndicat mixte du Pays du Bugey, maire d'Hauteville-Lompnes,
1^{er} vice-président de la communauté de communes du Plateau d'Hauteville



Faire du bois un matériau d'avenir, c'est la belle mission à laquelle s'est attelé le Pays du Bugey avec son Pôle d'Excellence Rural (PER).

Entretien avec Bernard Argenti, président du syndicat mixte du Pays du Bugey, maire d'Hauteville-Lompnes, 1^{er} vice-président de la communauté de communes du Plateau d'Hauteville



– Qu'est-ce que le PER Enerbois ? Quelles sont ses origines ?

Ce Pôle d'Excellence Rurale sur la forêt est un projet déposé par le Pays du Bugey (87 communes à l'est du département, 50 000 habitants) et que l'Etat a retenu en 2006. Il se fixe deux objectifs :

- La valorisation et la gestion des bio-ressources ; la promotion des richesses patrimoniales et touristiques.

– Qu'en est-il du premier point ?

Le PER entend notamment développer le bois énergie. Cette préoccupation va dans le sens des exigences actuelles de développement durable :

- la biomasse est une source d'énergie renouvelable qui peut se substituer aux énergies fossiles ;

Le PER entend notamment développer le bois énergie. Cette préoccupation va dans le sens des exigences actuelles de développement durable

- elle représente une matière première locale : elle permet un approvisionnement en circuit court ;
- l'utilisation du bois énergie valorise les sous-produits de la filière bois comme les premiers déchets de scierie : sciure, écorce, résidus de coupe, etc.

Enerbois souhaite structurer et augmenter la production et l'approvisionnement en bois énergie. Il encourage la création de plateformes de valorisation des déchets bois. Ainsi, en 2006, une société a été créée à Perrex, dans une ancienne scierie mise à disposition

par la communauté de communes du Pont-de-Veyle : elle procède au déchetage de 2 000 tonnes de bois par an.

Il se penche aussi sur les limites de cette valorisation :

- l'écorce, de basse qualité, ne peut que servir de source d'énergie. Mais son utilisation doit rester mesurée, car elle limite la durée de fonctionnement des chaufferies ;
- les plaquettes de bois représentent un matériau de meilleure qualité. Mais leur prix est plus élevé car il peut servir à d'autres usages.

Le PER projette d'accroître les réseaux de chaleur.

Dans l'Ain, on a vu apparaître des chaufferies. Elles sont communales comme à Aranc et Cormaranche-en-Bugey, ou privées comme à Culoz (société CIAT) et à Brégnier-Cordon (entreprise Pic Bois).

La commune d'Hauteville-Lompnes (4 200 habitants) possède une chaufferie de 3,4 MW qui alimente principalement des établissements publics.

L'investissement global du syndicat mixte et de ses partenaires dans le bois énergie s'est élevé à 4 millions d'euros. Il a bénéficié du soutien l'Etat et de l'Ademe pour un montant d'un million d'euros environ.

– En quoi consiste la promotion des richesses patrimoniales et touristiques portée par Enerbois ?

Le PER se mobilise pour le tourisme vert ! C'est une démarche à la fois écologique et porteuse d'avenir.

L'investissement global du syndicat mixte et de ses partenaires dans le bois énergie s'est élevé à 4 millions d'euros. Il a bénéficié du soutien l'Etat et de l'Ademe pour un montant d'un million d'euros environ.

Le PER se mobilise pour le tourisme vert ! C'est une démarche à la fois écologique et porteuse d'avenir. En organisant des sorties scolaires en partenariat avec l'Education nationale, il transmet aux jeunes générations le goût pour la ressource sylvicole et sa préservation.

En organisant des sorties scolaires en partenariat avec l'Education nationale, il transmet aux jeunes générations le goût pour la ressource sylvicole et sa préservation.

Il s'est aussi associé au projet Retrouvance de l'Office national des forêts pour la réhabilitation et la transformation d'une ancienne maison forestière en gîte d'étape dans le Valromey.

– Enerbois se résume-t-il à ces deux aspects ?

Non. Le Pôle entend étendre son expertise à d'autres domaines d'utilisation du bois :

- L'approvisionnement des scieries, notamment en hiver (ports à bois) ;
- Le développement de circuits courts pour le bois de deuxième transformation et la valorisation des savoir-faire locaux ;
- Un projet de laboratoire de recherche sur les nouveaux matériaux (le bois associé aux d'autres matières), en partenariat avec le pôle voisin de Plastics Vallée.

Contact : www.paysdubugey.fr

RETAIL PARK de VIRIAT

La Neuve

40 magasins pour la famille • 8 restaurants

Pourquoi aller ailleurs ?



Aménageur constructeur investisseur - 17 Avenue ALPHONSE BAUDIN - 01000 BOURG EN BRESSE



NISSAN BOURG
à votre service :

Grand choix de véhicules
D'OCCASION
TOUTES MARQUES

Large gamme de
véhicules **NEUFS**
pour les Particuliers et les Sociétés



Électriques

ATELIER - RÉPARATION ET ENTRETIEN - PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES



NISSAN BOURG

66 Rue Radior - Zone Cénord - Proche Leclerc à BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 21 04 10 - www.autobernard.com



Une équipe - Des services



« LES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'AIN UNIES ET MOBILISÉES AU PROFIT D'UN SECTEUR »

Jacques Deparnay,
président de l'Association des Communes Forestières de l'Ain.

Le président de l'Association des Communes Forestières de l'Ain expose l'intérêt et les espoirs que représente la filière sylvicole pour la région. Mais il dresse également un bilan réaliste des problèmes actuels du secteur forestier.

Entretien avec Jacques Deparnay, président de l'Association des Communes Forestières de l'Ain.

– Que représente dans sa géographie et son économie la forêt dans l'Ain ?

L'Ain fait partie des grands départements forestiers, à l'instar des Vosges ou encore des Landes. 192 000 ha de surfaces boisées couvrent un tiers de son territoire, composés à 40 % de domaine public et à 60 % de propriétés privées. Les forêts du massif du Bugey sont constituées de résineux, celles de la plaine de Saône sont plantées de feuillus, le « bois blanc », comme on l'appelle (hêtres, peupliers).

Le bois fait partie de l'économie locale de façon quasi ancestrale : exploitation forestière, coupe, première et deuxième transformation : bois ameublement et bois construction.

La biomasse est le dernier venu des usages du bois dans l'Ain. Le département compte désormais une vingtaine de chaufferies, principalement de petites dimensions (400 KW). On les trouve à Oyonnax, Hauteville, Bellegarde, Le Poizat. Sans oublier l'agglomération de Bourg-en-Bresse où sont implantées deux d'entre elles — celle de la Vinaigrerie est la plus récente. Un projet est en cours dans le Pays de Gex. Avec la baisse des prix du pétrole, la biomasse est, à l'heure actuelle, d'un intérêt économique plus relatif. Mais elle demeure sur le moyen et le long terme une filière porteuse d'espoir pour notre département en matière d'emploi.



Ses atouts écologiques ne sont pas négligeables non plus. Le rapprochement des lieux de production et de consommation limite les transports et le rejet de CO₂ ; L'exploitation forestière remplace les arbres âgés par de jeunes pousses qui emmagasinent davantage de CO₂. En somme, la biomasse présente l'avantage d'une ressource à la fois locale et renouvelable.

– Quel est le rôle de l'Association des Communes Forestières de l'Ain que vous présidez ?

La FNCoFor comme on l'appelle ici, fédère dans l'Ain de nombreuses communes. Elle est affiliée à la Fédération Nationale des Communes Forestières. Elle est l'interlocuteur et l'intermédiaire de l'Office National des Forêts (ONF) qui possède le monopole de l'exploitation du domaine public, de l'Etat et des professionnels de la filière. Les études qu'elle réalise soulèvent enfin les problèmes de la filière et avancent des solutions.

– Quels problèmes rencontre à l'heure actuelle la filière bois dans l'Ain ?

Si le secteur a un avenir, il n'est pas exempt de difficultés, sources d'inquiétudes pour les communes forestières.

Qui se douterait que le volume de vente actuel est inférieur à celui d'il y a 35 ans, en 1980 ? Les récentes ventes annuelles de bois à Montluel et à Nantua, ont enregistré jusqu'à 40 % d'invendus !

Il y a tout d'abord les difficultés des exploitations, avec des coûts de production qui augmentent et les rendements qui baissent : 5 à 10 m³ / ha contre une production optimale de 50 à 60 dans d'autres départements forestiers.

Les problèmes sont de plusieurs ordres :

- La difficulté d'accès de la forêt dans le Bugey (relief) ;
- L'appauvrissement des ressources : destruction des plantations par le gibier ;
- Le morcellement : 92 % des propriétaires possèdent des parcelles inférieures à 4 ha. La parcelle forestière moyenne est de 1,7 ha. Et 46 % de la forêt privée de production appartient à 3 % des propriétaires.

Si le secteur a un avenir, il n'est pas exempt de difficultés, sources d'inquiétudes pour les communes forestières.

Le rôle de l'association et des collectivités qu'elle représente est de trouver des solutions. Les communes forestières, par exemple, s'appuyant sur la loi d'octobre 2014, peuvent exercer leur droit de préférence, de préemption et d'acquisition pour restructurer des parcelles forestières plus importantes.

Contact : www.portail.fncofor.fr

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS,

PREMIER GESTIONNAIRE D'ESPACES NATURELS EN FRANCE

« Que les bois se puissent perpétuellement soutenir en bon état ». L'ordonnance royale de Brunoy en 1346 insistait déjà sur la nécessité d'intégrer les notions de développement durable et de biodiversité à la gestion forestière.



EPIC créé en 1964, l'ONF assure la gestion d'environ 10 millions d'hectares de forêts publiques et met en œuvre les actions du Contrat d'Objectif et de Performance établi entre l'Etat, la FNCOFOR et l'ONF.

L'agence Ain Loire Rhône gère 80 000 ha dont 67 400 ha pour le département de l'Ain composés à 95 % de forêts communales.

Elle compte 140 collaborateurs dont 6 unités territoriales réparties sur l'ensemble du territoire au plus près des massifs forestiers et des acteurs locaux, appuyées par des services spécialisés localisés au siège de l'agence.

Son rôle dans ce département très forestier est majeur pour l'approvisionnement de la filière bois. Chaque année c'est plus de 200 000 m³ de bois (75 % de résineux et 25 % de feuillus) qui sont ainsi récoltés en assurant le bon renouvellement de la forêt.

De prestigieuses forêts péri-urbaines : Bourg-en-Bresse, Belley, Divonne-les-Bains participent à l'accueil du public et concilient les hobbies de chacun : ramasseurs des champignons, sportifs, chasseurs et amoureux de la nature.

L'ONF Ain Loire Rhône est un partenaire prêt à relever tous les défis actuels lancés aux espaces naturels. Il offre une gamme très large de prestations de travaux et d'études. Ces activités ; travaux sylvicoles, taille et élagage, accueil du public, études environnementales et paysagères ; sont conduites par des équipes d'experts et d'ouvriers forestiers.

Ce professionnalisme est reconnu par une commande annuelle de 4 M€ de CA qui participent à la vie économique et aux emplois ruraux.



Directeur d'agence : Bernard BONNICI
Agence ONF - 12, rue de la Grenouillère - 01009 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél. : 04 74 45 11 12 - Mel : ag.bourg-en-bresse@onf.fr



**MAISON
OSSATURE
BOIS**

01370 SAINT ETIENNE-DU-BOIS

04 74 23 19 12

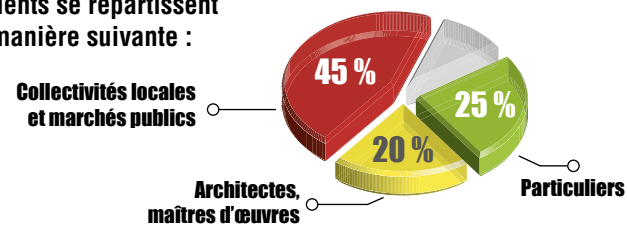
Engagé sur le territoire depuis 1997, la création de Giraud Charpente n'a pas été chose aisée.

Le siège de la société se situe à Viriat ses ateliers étant situés sur la commune de St Etienne du Bois. (650 m2).

L'expérience accumulée depuis presque 20 ans, nous a permis de devenir dans notre domaine d'activité à savoir la charpente bois, de la couverture à la zinguerie, une entreprise connue certes, mais également reconnue. J'en veux pour preuve cette tribune du stade de Viriat réalisée par notre entreprise qui restera une trace indélébile dans le décor des tribunes et cela pour longtemps.

Notre bureau d'étude nous permet de penser, concevoir puis de fabriquer et de poser l'ensemble de nos charpentes avec toutes les garanties nécessaires. Nous sommes à même de répondre, de conseiller et d'accompagner toutes les demandes de petites ou grandes communes en prenant soin de leur apporter le conseil utile, en respectant bien sûr le cahier des charges. Ainsi, que ce soit de l'abri de jardin jusqu'à l'éventuelle réalisation d'une charpente d'un bâtiment communal voir même un château, nous saurons vous comprendre et surtout vous conseiller et vous accompagner dans vos projets.

Nos clients se répartissent de la manière suivante :



Reconstruction à l'identique d'une tour du château de la roche à St Martin du mont (charpente en chêne)

Entreprise de 23 salariés, allant du maître ouvrier à l'apprenti, dont la majorité est issue du département (cette proximité avec les salariés est très importante à mes yeux). Bien sûr, la formation est essentielle et nous y sommes sensibles pour tous les salariés, d'ailleurs nos compétences sont reconnues par l'ensemble des acteurs et prescripteurs locaux. (Architecte, Maître d'œuvre, Collectivités locales ou territoriales...) ce qui, au quotidien nous aide beaucoup.

Il est d'ailleurs important de savoir que sur le bassin burgien, nous sommes une des rares entreprises du territoire à fabriquer dans nos ateliers l'ensemble des charpentes et cela quelqu'en soit la taille.

Nous sommes certes une entreprise artisanale à taille humaine mais pour nous, les règles et les usages sont très importants et cela nous permet d'être à l'écoute de l'ensemble de nos clients quels qu'ils soient.

Si vous avez besoin d'un toit, Pensez GIRAUD CHARPENTE ...



Bardage de façade en zinc pigmenté de la salle des fêtes Val des Pins



Réalisation d'un absyde pour l'église de St Julien sur Reyssouze

VISIOBOIS : POUR FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS

Le directeur de VisioBois et de FIB 01, Fédération interprofessionnelle du bois

Le bois, c'est une tradition mais aussi un avenir économique pour tout un département. Depuis l'an dernier à Cormaranche-en-Bugey, VisioBois est « LA » maison de la filière bois dans l'Ain. Un tout nouveau lieu d'accueil, de promotion, de formation et d'animation pour ce secteur d'activité.

– Que représente la filière bois dans l'économie départementale ?

Le secteur rassemble au total 7 500 emplois. Ils sont exercés aussi bien en exploitations forestières, qu'en entreprises de bois construction (charpentes, maisons individuelles) ou qu'en sociétés traitant du bois énergie (biomasse).

L'Ain bénéficie de deux types de massifs forestiers, complémentaires : dans le Bugey, à l'est du département, les forêts de résineux dominent alors que les Dombes et la plaine de Saône, dans la partie ouest, sont peuplées de feuillus comme les chênes et les peupliers.

Le bois est ici aussi bien une tradition qu'une source d'avenir et de modernité.

– Quelle était la nécessité de VisioBois ?

Dès la fin des années 90, FIB 01, l'interprofession du bois que je dirige, a souhaité regrouper en un seul lieu — Cormaranche-en-Bugey — les deux

établissements de formation (métiers de la scierie et métiers du bois). L'idée d'une maison de la filière bois était née.

En 2009, le Conseil général, soucieux de soutenir le secteur, a accompagné cette volonté. Son livre blanc (2010-2013) formalisait lui aussi la réalisation de ce lieu d'accueil, vitrine de l'économie forestière.

A l'issue de la phase de concertation, la communauté de communes d'Hauteville, déjà impliquée dans ce secteur, a été désignée maître d'ouvrage.

– VisioBois, c'est d'abord un lieu. En quoi consiste architecturalement cette maison ?

Sa construction a mobilisé l'ensemble des acteurs bois du département. L'architecture a été définie en concertation avec la CAUE de l'Ain. Et la réalisation en a été confiée à l'architecte Christophe Mégard de Châtillon-sur-Chalaronne : un enfant du pays.

L'investissement global du syndicat mixte et de ses partenaires dans le bois énergie s'est élevé à 4 millions d'euros.





La construction a fait travailler les entreprises ainoises. Elle a mobilisé 160 m³ de bois locaux : le chêne pour le parquet, le peuplier pour le bardage de la terrasse et des abris.

Nous avons voulu un style résolument contemporain, sobre et bien intégré au paysage. En particulier, la maison VisioBois utilise un dénivelé, à cheval sur l'enrochement et le vide comblé par des pilotis, pour mieux se fondre dans son environnement.

La construction a fait travailler les entreprises ainoises. Elle a mobilisé 160 m³ de bois locaux : le chêne pour le parquet, le peuplier pour le bardage de la terrasse et des abris.

Ce sont les professionnels du département qui ont apporté les matériaux à hauteur de 100 000 euros. Le bâtiment possède une surface totale de 320 m². Il est constitué d'une salle principale modulable autour de laquelle s'articulent plusieurs espaces : une médiathèque de 27 m², une salle de réunion de 110 m², une cuisine et un réfectoire.

**– Après le contenant, le contenu !
Quelles activités animent au quotidien la maison VisioBois ?**

VisioBois héberge les réunions des entreprises de la filière bois. Elle accueille clients et investisseurs et œuvre en faveur de nouveaux débouchés. Deux salariés de Federbois y travaillent.

Mais l'activité maîtresse de VisioBois est la formation. En un an, 2 000 élèves sont passés entre ses murs pour préparer un CAP, un diplôme d'ingénieur, etc. En ce sens, VisioBois porte en elle l'avenir de l'économie du bois dans le département.

En fédérant l'ensemble de ces acteurs en un même lieu, VisioBois multiplie les effets de synergie, en particulier entre les jeunes et les entreprises. Il est le pôle référent du bois dans l'Ain et contribue à la notoriété de la filière.

Contact : www.fib01.com



L'Ain se peuple ! L'Ain se construit ! La SARL Juillard se fait le partenaire constructif, au sens propre comme au sens figuré, de cette belle région où elle est désormais installée depuis 40 ans.

VOTRE HOMME DE CONFIANCE !

Entreprise de tradition familiale, Elle a pour gérant Alain Juillard. Sa fille, Aurélie, l'a rejoint il y a plus de 10 ans comme métresse/conductrice de travaux.

C'est un enfant du pays né ici. L'entreprise exerce dans un rayon de 60 km autour de Bourg-en-Bresse et plus si affinités ! C'est un choix qui permet de suivre les chantiers de façon qualitative et personnalisée.

Fort d'une trentaine d'employés, c'est dans son domaine l'une des sociétés les plus importantes de l'Ain.

C'est un effectif qui garantit réactivité et rapidité.

Alain Juillard développe aussi depuis une dizaine d'années une activité parallèle de constructeur immobilier local qui lui permet la aussi de répondre à une demande de logements sur mesure sur un rayon de 30 kilomètres autour de Bourg en Bresse.

**TOUS LES MÉTIERS
D'UN ARTISAN**

**JUILLARD EST « LE » SPÉCIALISTE
DE PLÂTRERIE, PEINTURE,**

**• ISOLATIONS ET REVÊTEMENTS
DE SOLS :**

**• ENDUITS ET RAVALEMENT DE
FAÇADE SUR TOUS SUPPORTS ;**

**• ISOLATION PLÂTRERIE ET
PEINTURES INTÉRIEURES**

• POSE DE FAUX PLAFONDS

**• ISOLATION THERMIQUE PAR
L'EXTÉRIEUR**

• BARDAGE BOIS ET COMPOSITE

**• DÉSAMIANTAGE : SON TOUT
NOUVEAU MÉTIER DEPUIS MAIN-
TENANT 2 ANS, CERTIFIÉ AFNOR !**

**UN AMI DES COLLECTIVITÉS
DE L'AIN**

Ses nombreux clients témoignent de leur satisfaction :

- les SA HLM : Bourg Habitat, Dynacité, Semcoda et Ain Habitat
- la Ville de Bourg-en-Bresse : rénovation pour l'été 2015 des trois groupes scolaires Bandin, les Vennes et Charles Robin. Déjà plusieurs réalisées sur les campagnes estivales de rénovation énergétique
- Les communes environnantes : Saint-Just, Peronnas et Polliat ;
- la Région Rhône Alpes : rénovation du Lycée Lalande de Bourg-en-Bresse ;
- les copropriétés privées du Parc Saint-Nicolas et du Concorde, toujours à Bourg-en-Bresse ;
- les constructeurs individuels tels que les Maisons Primo et toujours le client particulier qu'elle ne délaisse pas pour autant.

SARL A. JUILLARD - Z.A. Les Bruyères - 0120 Jasseron - Tél. 04 74 21 48 65 - www.juillard-isolation-peinture.com



**Prestations de services aux entreprises,
aux Maires et aux particuliers**

BT PORTAGE SIRET 75108171200018

ENTRETIEN DES TOITURES • BOISERIES • DALLAGES...



**CONTRAT MAISON TÉMOIN
sur le DÉMOUSSAGE
à la BROSSE
(pas au Kärcher)**

1 traitement antimousse et nettoyant précoce

EVITE

1 démoissage plus coûteux

ET

prolonge la durée de vie de la toiture

Espaces verts : élagage, abattage, taille...

Terrasse bois, abris...

Agencements : intérieur et extérieur

Isolation, placard mural...

Revêtements : peintures, enduits, parquets...

06 89 66 28 21

200 rue des Colchiques - 01900 PERONNAS / mail : sementine1@gmail.com



**PRODUCTEUR
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



Dalkia
2/4 Avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin
Tel : 04 26 20 62 00
www.dalkia.fr



TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - EAU - ASSAINISSEMENT
01960 PERONNAS - TÉL : 04 74 21 45 10

AUTOS PREMIUM SERVICES

Rencontre avec M^{me} Corsin, directrice de concessions

BdC :

Pouvez-vous nous présenter AUTOS PREMIUM SERVICES ?

AUTOS PREMIUM SERVICES distribue les marques VOLVO et LAND ROVER depuis septembre 2008 à BOURG EN BRESSE.

Cet établissement secondaire de MACON NORD AUTOMOBILES est spécialisé dans le commerce et l'entretien de véhicules neufs et d'occasion et fait partie du groupe CORSIN qui distribue également FORD sur toute la Saône et Loire depuis 3 générations.

Entreprise à taille humaine et de structure familiale, ces concessions dirigées par Bruno et Isabelle CORSIN sont axées sur le service et la satisfaction des clients.

- Des commerciaux aguerris aux différents modes de financements (LOA, LLD, crédits classiques) et à la fiscalité d'entreprise et qui sont capables de vous conseiller sur le financement le plus approprié. Ils vous guident dans le choix de votre véhicule d'entreprise, sa configuration et son financement, en intégrant les coûts de détention, grâce à des valeurs résiduelles élevées et des coûts d'utilisation maîtrisés.

- Des ateliers agréés par le constructeur pour effectuer l'entretien et la maintenance des véhicules, qui répondent aux normes rigoureuses de qualité et de service et vous assurent une protection totale et l'application entière de la garantie.

- Des Techniciens qualifiés qui possèdent le grade de Technicien Expert (Land Rover) et de Voltech (Volvo), gage d'expérience, de connaissance et de compétence qu'ils acquièrent tout au long de l'année lors de programmes de formations spécialisées.

- Des Systèmes de diagnostic récents capables de communiquer avec votre véhicule pour localiser rapidement les dysfonctionnements et procéder ainsi aux réparations adéquates.

- Des pièces et des accessoires d'origine constructeur, spécialement conçus pour satisfaire aux normes exigeantes de sécurité et de fiabilité, tous couverts par une garantie. Que vous soyez chef d'entreprise, artisan, cadre, profession libérale ou responsable d'une flotte automobile, nous vous garantissons la personnalisation de notre approche dans le choix d'un véhicule en fonction de vos besoins et critères de sélection.



DISTINGUEZ-VOUS
NOUVEAU VOLVO XC90
A DÉCOUVRIR SUR VOLVOCARS.FR
AUTOS PREMIUM SERVICES
130 RUE RADIOR – ROCADE CENORD – 01000 BOURG EN BRESSE - 03 85 21 17 10
GAMME VOLVO XC90 : consommation Euro mix (l/100 km) : de 2.1 à 8.0 - CO₂ rejeté (g/km) : de 49 à 186.

LE FUTUR PARC DE LA DOMBES : LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE D'UN BASSIN DE VIE RURAL !

Jean-Pierre Baron,
vice-président de la communauté de communes Centre Dombes
en charge de l'économie, maire de Saint-André-de-Corcy



La communauté de communes Centre Dombes agit en faveur d'une économie durable et maîtrisée de son territoire. Demain, dans un environnement préservé, son Parc d'Activités Economiques de la Dombes verra le jour. Avec en perspective, des emplois pour la population.



L'ambitieux programme économique lancé par la communauté de communes Centre Dombes va occuper les six années à venir. Le projet devra prendre en compte l'ensemble des mutations que pourra connaître notre zone géographique.

Il constitue l'essentiel du mandat et de la délégation en matière de développement économique dont j'ai actuellement la charge.

Plusieurs centaines d'emplois à destination du bassin local

J'insiste sur le fait que la réussite du futur Parc d'Activités Economiques de la Dombes, sur la commune de Mionnay, est notre priorité. Il va procurer un essor économique très important à notre collectivité. En même temps, il doit permettre la création de plusieurs centaines d'emplois, que nous souhaitons accessibles à toutes les qualifications. Nous serons donc très attentifs au choix des entreprises qui s'implanteront sur le Parc.

En ces périodes chaotiques, je crois fermement à la proximité des services et à la possibilité de créations d'emplois dans notre région de la Dombes.

Il est naturellement un peu tôt pour détailler la tâche qui nous attend. Néanmoins, nous avons entériné le choix de l'aménageur du Parc, et nous sommes en relation étroite avec la SAFER qui sera un partenaire précieux pour la commercialisation des futures parcelles. Nous avons aussi rencontré les responsables des services et des réseaux, afin de pouvoir mener le projet à terme le moment venu.

Bien sûr, en complément de ce projet, nous projetons aussi de fournir des services à nos concitoyens : favoriser la rencontre entre demandeurs d'emploi et

entreprises, solliciter les services publics et les associations spécialisées dans le domaine, par exemple. Nous soutiendrons également les personnes souhaitant retourner à la vie active.



	PÔLE SERVICE : hôtel, restaurant(s), tertiaire
	VILLAGE ARTISANAL : 1 hectare
	PÔLE ARTISANAT - TPE : lots de 2000m ²
	PÔLE PME-PMI : lots de 3000 à 4000m ²
	PÔLE GRANDES ENTREPRISES : lots de 5000m ² (ou +)
	zones de reboisement
	zone naturelle
	noues



**La pisciculture : tradition de la Dombes,
espoir pour demain**

Nous encouragerons par ailleurs nos secteurs économiques traditionnels, comme la pisciculture, qui, avec nos étangs, fait partie de l'histoire de La Dombes. Les professionnels de cette branche historique ont à cœur de développer le marché du poisson d'étang dans la région.

Nous souhaitons également poursuivre notre politique du tourisme, qui, connaît, grâce à la

volonté et au savoir-faire de toute une équipe, une belle évolution. La Dombes mérite d'être découverte par les amoureux de nature, c'est une région unique par ses étangs qui attirent une faune et une flore spécifiques.

Les projets que nous porterons au cours de ce mandat devraient apporter à notre communauté de communes un développement harmonieux et une économie maîtrisée.

Contact : www.cc-centredombes.fr



AIN'GENIERIE
2641 Route de Crangeat · 01440 VIRIAT
Tél. : 04 74 42 94 90 · Fax : 04 74 42 93 75
aingenierie@sfr.fr

Le Cabinet **AIN'GENIERIE** propose ses services de *maîtrise d'œuvre* pour vous accompagner tout au long de vos projets de construction ou rénovation :

- Diagnostics généraux et particuliers,
- Réalisation des pièces écrites techniques et administratives,
- Analyse des offres et mise au point des marchés,
- Suivi technique et économique des opérations,

Ou encore ses *prestations de services*, telles que :

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage, comprenant évaluation de budgets, participation à la programmation des ouvrages publics et privés, conseil et aide à la décision, assistance technico-économique,
- Services aux entreprises, comprenant élaboration des quantitatifs et estimatifs, devis et mémoires, consultation des sous-traitants et suivi des marchés, optimisation de projets.

CFA du Bâtiment et des Travaux Publics

Pré-apprentissage DIMA (jeunes issus de 4^{ème})
Apprentissage - Formation continue • Internat - Externat



**Contrats d'Apprentissage ouverts
aux Mairies dans tous les métiers
du Bâtiment et des Travaux Publics**

Contacts au CFA :

M. GALLAND, chargé de relations entreprises • M. MOLARD, conseiller jeunes

BTP CFA de l'Ain
98, rue des Compagnons - CS 50253 - 01006 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél : 04 74 21 44 97 - Fax : 04 74 21 12 47
cfabtp.bourgenbresse@ccca-btp.fr
www.btpformation01.fr (pour pré inscription)



L'apprentissage, formation par alternance, permet aux jeunes de 16 à 25 ans d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme (CAP, BAC Pro, BTS...). L'apprenti se forme au CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et en entreprise. Une collectivité territoriale peut accueillir des apprentis dans le Bâtiment et les Travaux Publics notamment dans les services techniques.

Ce recrutement d'apprentis dans les mairies peut également répondre à une demande de formation des jeunes et des familles de votre commune. C'est également un outil de G.R.H. permettant d'adapter la formation de vos personnels aux besoins de votre collectivité.

COFELY SERVICES, LE PARTENAIRE ENERGETIQUE DES COLLECTIVITES DE L'AIN



**Rencontre
avec Bérangère PREAULT,
Responsable commerciale**

Tél : 04 72 72 22 58 • Port : 06 47 67 55 48

Société de services en efficacité énergétique et environnementale. Cofely Services propose aux entreprises et aux collectivités des solutions pour mieux utiliser les énergies et réduire leur impact environnemental. En France, Cofely Services emploie 12 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2014. Cofely Services fait partie de GDF SUEZ Energie Services, leader européen des services multi techniques, avec un chiffre d'affaires de 15,7 milliards d'euros en 2014 et 100 000 collaborateurs. GDF SUEZ Energie Services est une des cinq branches d'activité de GDF SUEZ, l'un des premiers énergéticiens au niveau mondial.

Quels sont les différents métiers de COFELY Services dans l'Ain ?

- l'amélioration de la performance énergétique
- l'amélioration environnementale des bâtiments,
- la production locale d'énergies renouvelables et l'intégration de services.

Quelles sont vos références auprès des collectivités de l'Ain ?

COFELY Services a conclu, par exemple, des contrats avec :

Les principaux bailleurs sociaux du département (**Bourg Habitat, Semcoda**, un CPE avec **Dynacité**).

Le Ministère de la Justice, pour les tribunaux de l'Ain.

Le Ministère de la Défense, pour le camp de la Valbonne avec un engagement fort permettant de réduire les consommations énergétiques d'une centaine de bâtiments (CPE).

COFELY Services développe les réseaux de chaleur pour :

• **la Ville de Bourg-en-Bresse : un Contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 20 ans pour le financement, la création et l'exploitation d'une chaufferie biomasse de 3MW.**

Une démarche pédagogique avec les 5 lycées raccordés permettra de mettre en avant les avantages du réseau de chaleur auprès des élèves : 51 300 tonnes en moins de CO2 en 19 ans, l'équivalent du parc automobile de la ville, et 85% d'énergie renouvelable pour le seul quartier de la Vinaigrerie ! La filière bois de l'Ain lui fournit 4 500 tonnes de bois énergie par an sous forme de plaquettes forestières.

- la Ville de Dortan (01).
- le Ministère de la Défense pour le camp de la Valbonne (01) avec une chaufferie biomasse de 2MW.

COFELY Services a également signé une charte Plan-Climat Energie Territorial avec **Bourg-en-Bresse Agglomération** pour démontrer son engagement sur le territoire.

COFELY Services
GDF SUEZ

SOTRAPP TP : QUALITÉ, SERVICE ET RÉACTIVITÉ

Représentée par M. PAUGET Directeur, cette entreprise spécialisée, fait aujourd'hui partie des leaders dans le secteur d'activité des Travaux Publics.

Rencontre avec, Ludovic PAUGET



BDC : Pouvez-vous nous présenter votre société ?

Quelle est son origine. Où est-elle implantée ?

L. PAUGET : Présente depuis 40 ans à Viriat, l'entreprise SOTRAPP TP est une société de Travaux Publics spécialisée dans le terrassement VRD, l'assainissement individuel ou collectif, la démolition, l'aménagement extérieur (mur en enrochement, cour en enrobé, cour en Hydroway) et de la location de véhicules et engins avec chauffeur.

BDC : Quel sont vos arguments commerciaux ?

L. PAUGET : Intervention rapide et devis dans les 24 heures.

BDC : Combien et comment se composent votre personnel et vos salariés ?

L. PAUGET : Nous sommes une entreprise de 25 salariés permanents dont 2 apprentis.

BDC : Qui sont vos clients ?

L. PAUGET : Nous travaillons essentiellement avec des entreprises locales, des collectivités et particuliers. Nous développons un véritable partenariat avec la communauté de communes de Nantua pour le balayage de voiries. Entre renouvellement de leur matériel ou nous déléguer la prestation, le choix a été rapide. Nous entretenons autant de kilomètres en deux fois moins de temps.



SOTRAPP TP

222, rue du loup
01440 VIRIAT
Tél : 04 74 25 33 65
Fax : 04 74 25 11 27
Mail : sotrapp@sotrapptp.fr

EIC TRANSACTIONS : PÉRENNITÉ ET TRANSPARENCE

Aménageur et promoteur foncier dont l'essentiel de l'activité est basée au sein de la région Rhône-Alpes, EIC Transactions est une entreprise bénéficiant d'un savoir-faire reconnu.

Spécialisée en immobilier d'entreprise, et plus spécifiquement en immobilier commercial, cette structure représente un maillon économique important pour notre région.

Rencontre avec Jean-Luc Muffat, dirigeant d'EIC Transactions



Jean-Luc Muffat : EIC Transactions est une entreprise familiale, créée en 1991 et basée à Bourg-en-Bresse.

Nous sommes aménageurs, constructeurs et investisseurs. Notre activité consiste à créer des zones commerciales en Rhône-Alpes ainsi qu'en Bourgogne.

Notre savoir-faire, ainsi que notre expérience, sont aujourd'hui des atouts majeurs pour notre développement, que ce soit en terme de confiance pour les enseignes à qui nous fournissons des locaux prêts à être exploités, ou en terme de stabilité pour les relations que nous entretenons avec nos nombreux sous-traitants.

Nous sommes, pour ainsi dire, créateurs de richesse. En effet, nous permettons à de nombreuses enseignes, rigoureusement sélectionnées, de s'installer dans notre région.

Selon la zone commerciale choisie, nous opterons pour des enseignes nationales, afin de pallier à l'insuffisance de l'offre régionale, ou alors nous nous tournerons vers des indépendants capables de proposer une offre adaptée aux nécessités environnantes.

La pertinence de la sélection de ces enseignes, qui vont à leur tour créer des emplois dans leur bassin d'activité, va permettre de créer un mix merchandising capable de répondre aux besoins spécifiques des populations locales.

BdC : C'est l'exemple de la Zone Commerciale « La Neuve » ; un pôle multiservice situé à Viriat.

La zone commerciale «La Neuve» est l'exemple typique de notre volonté d'apporter une offre en adéquation avec les besoins propres à la région dans laquelle elle est implantée.

Cette zone, qui s'étend sur 9 hectares à l'entrée de la ville de Bourg en Bresse, comprend un pôle services, des enseignes alimentaires spécialisées non présentes dans la région, des enseignes de prêt à porter ou d'équipement de la maison aux concepts innovants, ainsi qu'un pôle restauration conséquent avec 8 restaurants thématiques.

Ces commerces diversifiées et complémentaires ont ainsi permis de restaurer l'attractivité de l'agglomération.

BdC : Quel est votre engagement en faveur du développement durable et de l'éco-construction ?

Nous construisons des bâtiments répondants aux normes environnementales, notamment les réglementations thermiques 2012 et 2015, et nous nous imposons également des exigences de résultats et de moyens.

Pour ne citer qu'un exemple, à Viriat, dans la zone commerciale La Neuve, nous avons installé des éoliennes verticales qui contribuent de manière prépondérante à l'éclairage des parkings.

Concernant les bâtiments en eux-mêmes, chaque preneur aménage son local. Mais, dans nos baux, nous incitons nos locataires à s'engager dans une démarche respectueuse du développement durable, et beaucoup ont fait poser des panneaux solaires sur les toits pour produire leur eau chaude. C'est une dynamique à long terme que nous tenons à mettre en place sur chacune de nos opérations.

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



LE PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN À L'HEURE DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Jean Chabry,
président du syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain



Depuis 40 ans, cette zone d'activités jongle avec la réussite économique, le développement durable et l'épanouissement des hommes qui y travaillent. Une initiative réussie d'implantation en milieu rural.

– Quelle est l'origine du PIPA ?

À la fin des années 60, ce site avait d'abord été pressenti pour être une ville nouvelle ou

une raffinerie. Il a finalement été retenu pour devenir ce Parc Industriel. Déjà, à l'époque, il était soucieux de développement durable.



17, rue Alphonse Baudin - 01000 BOURG EN BRESSE - Tél : 04 74 32 00 29 / Fax : 04 74 32 08 15



En 2004, le Parc a fondé le Club des Entreprises.
85 sociétés y adhèrent, soit 80 % des effectifs du PIPA.
Le Club anticipe et mutualise leurs besoins communs, organise des réunions, diffuse l'information : autant de moyens pour démultiplier les échanges et créer quantité d'effets de synergie.

– Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le PIPA poursuit cette politique. Son périmètre inclut 200 ha d'espaces verts dont 122 sont classés refuge pour la protection des oiseaux. La nappe phréatique est régulièrement analysée, la gestion de l'eau rigoureuse. Le parc a été aménagé de buttes plantées qui font écran aux villages alentours. Des pistes cyclables ont été construites. Enfin, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. Le PIPA a même récolté 45 kg de miel dans les cinq ruches installées dans le Parc. Un remerciement de la nature !

– Le développement durable se limite-t-il à l'environnement ?

Il englobe aussi les questions sociétales. Tout a été pensé pour faire du Parc d'Activités de la Plaine de l'Ain un lieu de vie de qualité pour les salariés et les entrepreneurs.

Le PIPA est le premier parc industriel en activité certifié ISO 14001 pour sa gestion environnementale. Il a également été labellisé LUCIE pour son engagement en matière sociétale (ISO 26000).

Le développement durable, c'est aussi l'économie. Le Parc propose une économie diversifiée : industrie (agroalimentaire, conditionnement, etc.), tertiaire, logistique, recherche et développement. Il procure aussi des emplois pérennes : sur ses 5 410 emplois, 4 278 sont des CDI.



Le Parc propose une économie diversifiée : industrie (agroalimentaire, conditionnement, etc.), tertiaire, logistique, recherche et développement.

Il aide l'éclosion d'activités. La pépinière d'entreprises PAMPA accompagne de jeunes pousses économiques dans des locaux adaptés, aux loyers évolutifs.

En 2004, le Parc a fondé le Club des Entreprises. 85 sociétés y adhèrent, soit 80 % des effectifs du PIPA.

Le Club anticipe et mutualise leurs besoins communs, organise des réunions, diffuse l'information : autant de moyens pour démultiplier les échanges et créer quantité d'effets de synergie.

Contact : www.plainedelain.fr



Réveillez vos sens en essayant notre gamme éco-responsable.

Gamme Mercedes-Benz électrique, Hybride et Hybride rechargeable, vivez de nouvelles sensations. Venez les découvrir sur nos modèles Classe B, Classe C, Classe E et Classe S.

Mercedes-Benz
The best or nothing.



EMB 01

f Mercedes-Benz Ain

www.etoile-mont-blanc.com

24, avenue du Maréchal Juin - BOURG-EN-BRESSE - 04 74 22 65 46

Centre d'essai permanent

Votre contact : Christophe Chevallier - 06 15 42 01 20

Consommations mixtes de la Classe B Electric Drive 0 l/100 km - CO₂ 0 g/km; de la Classe C 300 BT HYBRID de 3,8 à 4,2 l/100 km - CO₂ de 99 à 108 g/km; de la Classe C 350 e de 2,1 à 2,4 l/100 km - CO₂ de 48 à 54 g/km, de la Classe S 500 PLUG-IN HYBRID 2,8 l/100 km - CO₂ 65 g/km.



Collectivités - Entreprises - Industries - Particuliers
UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES DE PROXIMITÉ EN ASSAINISSEMENT ET EN HYGIÈNE

Faites le choix de la qualité et de la réactivité

- Réseaux et ouvrages d'assainissement : curage, débouchage, pompage, inspection télévisée
- Entretien des fosses septiques, bacs à graisses, nettoyage, dégazage, neutralisation des cuves à fuel
- Hygiène immobilière
- Collecte de déchets liquides

**ÉTUDES
GRATUITES**

MÂCON-BRESSE
03 85 21 09 09

LYON
04 78 22 26 51

SARP
L'assainissement au sens propre

OYONNAX
04 74 73 06 59

PAYS DE GEX
04 50 82 55 80



ELAN CRÉATION : UN CADRE SÉCURISÉ POUR DES ENTREPRENEURS QUI LANCENT LEUR ACTIVITÉ

Bruno Loustalet,
gérant de la coopérative d'activité et d'emploi Elan Création

Il y a deux ans, la coopérative d'activité et d'emploi baptisée Elan création a vu le jour. Elle aide des porteurs de projets à se lancer. Son secteur d'intervention ? Le Val de Saône, la Dombes et la Côtère de l'Ain.



– Qu'est-ce que Elan création ?

Elan Création est une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) créée en 2013. Elle accueille aujourd'hui 16 entrepreneurs. Elle est issue d'un partenariat entre l'association Valhorizon et Cap service, autre CAE basée à Lyon.

Elan création est hébergée à Trévoux dans les locaux du centre social Le Tournesol, une des structures gérées par Valhorizon.

Il était logique pour Valhorizon d'accueillir Elan Création dans ses murs. Avec son beau slogan « Accélérateur de particules solidaires », cette association œuvre elle aussi dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et pour le développement local.

– En période de fragilité de l'emploi, quelle est la contribution d'Elan Création à l'économie du département ?

Elan Création soutient les futurs entrepreneurs dans le lancement de leur activité. Dans le cadre d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, elle les accompagne dans la formalisation de leur plan d'affaires, teste la viabilité de leurs projets, assure un suivi régulier en matière de développement économique et commercial.

Elle leur fait aussi profiter de son réseau et de sa connaissance des acteurs locaux. L'entrepreneuriat collectif permet de créer des synergies entre métiers. Concrètement, faire partie d'Elan création encourage les partages d'expérience et crée des opportunités d'affaire commune.

Une fois lancée l'activité de l'entrepreneur, la coopérative en assure les formalités administratives et comptables. Et des ateliers le forment au métier de chef d'entreprise.

– Quelles motivations vous ont-elles conduit à inventer cette forme d'entrepreneuriat collectif ?

Après avoir créé et développé mon entreprise d'ingénierie, j'ai souhaité mettre mon expérience au service d'un projet socialement.

Aujourd'hui, environ 100 porteurs de projets ont bénéficié d'une évaluation de leur projet. Et 17 d'entre eux ont lancé leur activité dans des domaines aussi divers que le conseil en maintenance, la boulangerie, la couture à domicile ou le bricolage.

Contact : www.valhorizon.fr

Elan Création soutient les futurs entrepreneurs dans le lancement de leur activité. Dans le cadre d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, elle les accompagne dans la formalisation de leur plan d'affaires, teste la viabilité de leurs projets, assure un suivi régulier en matière de développement économique et commercial.



SARL AMETYSTE

**63, impasse des cents Sillons
01340 CRAS SUR REYSSOUZE**

CARRELAGE - FAIENCES - CHAPES

Tél : 04 74 52 68 07 • Portable : 06 29 49 88 07

Fax : 04 74 52 69 25 • sarl.ametyste@orange.fr



UN VIVIER DE SAVOIR-FAIRE À DESTINATION DE L'ÉCONOMIE RURALE

Pascale Pissard, proviseur

Depuis des années, le Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain prépare ses lycéens à des diplômes adaptés aux besoins des communes rurales. Il se veut un partenaire fidèle des campagnes et des élus locaux de l'Ain. Nous avons rencontré Pascale Pissard, son proviseur.



– Qu'est-ce qu'un lycée rural ?

Le LPPRA est implanté à Nantua et Villars-les-Dombes, deux petites villes de 4 000 habitants. Il possède un internat pouvant accueillir 50 jeunes filles. En 2013-2014, 235 élèves répartis dans 13 classes ont suivi les cours du lycée.

Le Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain (LPPRA) est un lycée agricole. C'est un établissement privé, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture. Il prend cependant l'intitulé de « rural » car ses formations répondent davantage aux besoins en activités tertiaires des campagnes plutôt qu'à l'économie agricole.

Le LPPRA est implanté à Nantua et Villars-les-Dombes, deux petites villes de 4 000 habitants. Il possède un internat pouvant accueillir 50 jeunes filles. En 2013-2014, 235 élèves répartis dans 13 classes ont suivi les cours du lycée.

– Quelles formations propose-t-il ?

La plus spécifique au monde rural prépare au CAPA Services en milieu rural : aux métiers de service aux personnes (dans les écoles, les crèches, les maisons de retraite...) mais également à celui de la vente-accueil, très recherché dans notre économie rurale.

Le Bac Pro SAPAT forme aux professions d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture...

Toujours dans le domaine sanitaire et social, le CAP Petite Enfance est tout à fait opportun pour les responsables municipaux, élus et administratifs, dont la collectivité gère des crèches municipales ou intercommunales.

Le Bac Pro LCQ (Laboratoire Contrôle Qualité) est pourvoyeur d'emplois scientifiques à l'usage de PME et PMI du cru, secteurs agroalimentaire, médical, pharmaceutique, environnement, cosmétique, diététique, parfumerie...

Le Bac Pro TCV (Technicien Conseil Vente) forme aux métiers de la distribution, du commerce et en particulier au commerce de détail en milieu rural, notamment avec son option Produits alimentaires.

Le Bac Pro LCQ (Laboratoire Contrôle Qualité) est pourvoyeur d'emplois scientifiques à l'usage de PME et PMI du cru, secteurs agroalimentaire, médical, pharmaceutique, environnement, cosmétique, diététique, parfumerie...

Au plus près des élus ruraux et des campagnes, le LPPRA suit avec attention l'évolution de l'économie de l'Ain et de la Franche-Comté pour adapter au mieux son offre à la demande.

Contact :
Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain
www.lppr01.com

Audit Europe Commissariat

Jean-François Mallen,
associé à Audit Europe Commissariat

• Qu'est-ce qu'Audit Europe Commissariat ?

Audit Europe Commissariat (AEC) fait partie d'un groupe de quatre cabinets d'Expertise comptable et commissariat aux comptes. Il fournit aux dirigeants d'entreprises l'assurance de comptes fiables, une méthodologie rigoureuse ainsi que la recherche de la simplicité et de l'efficacité. Le groupe possède quatre sites à Belleville (siège historique), Bourg en Bresse, Grenoble et Lyon.

• Quels enseignements vous a inspirés votre métier ?

Je suis également président de la commission nationale de commissariat aux comptes d'ECF, ce qui m'amène à croiser beaucoup d'idées et de convictions. Je pense que les collectivités locales et leurs établissements publics devraient s'inspirer du système d'audit du privé pour limiter les risques de surendettements, de budgets mal maîtrisés, de distorsions fréquentes entre recettes et dépenses.

• Quels sont les risques qu'il y ait une erreur dans la comptabilité ?

Qu'une procédure de contrôle ne soit pas fiable et qu'elle induise une erreur dans les comptes annuels. Nous anticipons et limitons considérablement les conséquences de procédure mal appliquées ou d'organisation trop légère. Une simple diligence en amont vient au devant de beaucoup de déconvenues et de situations dramatiques. Le tout pour des contraintes matérielles très réduites : on évalue à l'heure actuelle que le coût d'un audit ne représente dans une entreprise que 0,4 à 0,7% de son budget.

• On pourrait cependant vous objecter que la Chambre Régionale des Comptes est là pour inspecter les comptes de nos collectivités ?

La CRC n'a pas les ressources nécessaires à l'audit de toutes les administrations chaque année. Je suis certain que parmi les maires de l'Ain élus ou réélus l'an dernier, nombreux sont ceux à n'avoir jamais connu de contrôle au cours du ou des mandats qu'ils exercent.



Contact :

M. Jean-François Mallen • <http://www.audit-europe.com>

Siège SOCIAL Audit Europe Commissariat

109 rue de la République BP205 • 69823 BELLEVILLE Cedex
Tél. 04.74.66.02.85 • <http://www.audit-europe.com>

Bureau dans l'Ain :

Z.A.C Norelan • 111, avenue de San Severo BP 71005
01009 BOURG EN BRESSE Cedex
Tél. 04.74.24.61.07

QUAND LE NUMÉRIQUE REVISITE LES COMPÉTENCES D'ADEA FORMATION(S)

ADEA formation(s), institution présente dans l'Ain depuis près de 70 ans, intègre les outils dans ses formations depuis plus d'une dizaine d'années ! Les différents prescripteurs et financeurs de la formation professionnelle l'ont repéré comme tête de réseau dans l'Ain sur la thématique de l'inclusion numérique et plus particulièrement dans les parcours de formation. Pour tous ses bénéficiaires - établissements publics, collectivités locales, associations, entreprises comme particuliers - ses formations riment aujourd'hui encore plus avec innovation et solidarité numérique.



Rencontre avec
M. Stéphane Leprince,
responsable des projets numériques



Quels sont les enseignements numériques dispensés par ADEA formation(s) ?

L'ADEA réalise des formations dans le cadre de la formation continue dans le domaine de la bureautique, des médias sociaux et des nouveaux usages d'internet.

Elles sont financées par le Conseil régional Rhône-Alpes ou les Organismes Paritaires Collecteurs Paritaires Agréés (OPCA).

L'ADEA propose aussi des prestations spécifiques de conseil et d'accompagnement en termes de communication en ligne à destination des entreprises (création sites web, réseaux sociaux...) ou des particuliers (identité professionnelle en ligne, recherche d'emploi via les réseaux sociaux...).

A côté de ces enseignements non diplômants, nous proposons des parcours certifiants :

- le B2I adulte, Brevet Informatique Internet ;
- le PCIE, Passeport de Compétence Informatique Européen.

Ces formations sont éligibles au Compte Formation Personnel (CPF) dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle de janvier 2015 et sont à ce titre prises en charge par les fonds de formation.

Que sont les Espaces Publics Numériques (EPN) ?

Les EPN ont des formes et statuts variés suivant les territoires et sont soutenus ou pas par les collectivités en fonction des politiques territoriales vis à vis du numérique.

Ce réseau de plus de 500 espaces en Rhône-Alpes est destiné à l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques : informatique, internet... Ils sont des ressources pour la mise en œuvre

de projets locaux intégrant le numérique (projets sociaux, éducatifs, économiques...).

Les EPN sont le cadre de la familiarisation aux outils numériques. Les tablettes, notamment, ont l'avantage de présenter aux usagers du numérique débutants un support intuitif, convivial et facile d'accès.

L'EPN ADEA a la particularité de mettre à disposition des outils d'accessibilité à destination des personnes en situation de handicap : tables ergonomiques, écrans grossissants, reconnaissance vocale.

Dans l'EPN ADEA, ADEA formation anime en particulier le dispositif du Pass Numérique. Il s'agit d'un parcours de sensibilisation à la culture numérique de 10 heures gratuites à destination de tous rhône-alpins sous forme d'échanges et débats autour de 4 thématiques :

- L'accès et la production de l'information ;
- La gestion de son identité en ligne ;
- L'e-administration en ligne ;
- La contribution au développement du lien social.

Membre de la CoRAIA (Coordination Rhône-Alpes de l'Internet Accompagné) et représentant l'Ain au sein de son comité de pilotage, l'ADEA a pour mission de soutenir le développement dans l'Ain de nouveaux EPN. Avec moins de 30 lieux repérés dans le département, l'Ain figure en effet parmi les plus mal lotis de Rhône-Alpes en termes d'accompagnement des usages numériques. L'EPN ADEA peut également être un interlocuteur ressource pour le CNFPT pour la mise en œuvre de plan de formation à la médiation numérique dans le cadre du recrutement d'emplois d'avenir sur ces postes ou l'ouverture d'espaces EPN sur des territoires par exemple.



M. Stéphane Leprince, responsable des projets numériques
12 rue du Peloux - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 32 77 32 - Fax. 04 74 21 97 19
stephane.leprince@adea-formation.com - www.adea-formation.com

NOUVELLES
TECHNOLOGIES



LE TRÈS HAUT DÉBIT À LA RENCONTRE DE LA RURALITÉ

Michel Chanel, vice-président du SIEA,
en charge du déploiement de la fibre optique, conseiller municipal de Crozet



Dans les années 2000, le bon vieux SIEA, chargé de l'électricité dans le département, prend le virage de la modernité et devient le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. Avec lui, ce sont déjà 195 communes câblées en fibre optique qui entrent de plain pied dans le XXI^e siècle.



– Qu'est ce que le SIEA ?

Le Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain a été créé en 1950 dans la foulée des lois de nationalisation de l'énergie d'après-guerre. Sa mission, à l'époque, était la concession de l'électricité dans les communes du département.

En 1996, le SIEA étend ses compétences à la distribution du gaz, de la communication électronique et de l'informatisation.

En 1998 le Système d'information géographique (SIG) est mis en place.

En 2003, le SIEA unifie ses activités gaz et électricité au sein d'un service Énergie. C'est au SIEA en particulier que 370 des 419 communes du département doivent leur éclairage public.

En 2007 naît le service Communication électronique et les projets haut débit et très haut débit sont lancés. La régie RESO-LI@in apparaît l'année suivante.

Désormais, les 419 communes du département délèguent au SIEA leur compétence en communication électronique.

Sur les 419 communes
membres du SIEA,
195 sont déjà raccordées
au Très Haut Débit (THD),
soit une couverture de 40%
du territoire.



En 2014, un accord avec Orange est conclu pour déployer la fibre dans l'Ain.

Le député Charles de la Verpillière est le président du Syndicat.

– A quelle demande répondait le câblage de l'Ain à haut et très haut débit ?

Le relief compartimenté, notamment dans les monts du Bugey à l'est du département, limite la pénétration du réseau hertzien. La nécessité d'un câblage se faisait donc sentir. L'importante population et les nombreuses entreprises industrielles de la région sont autant d'utilisateurs potentiels. La desserte numérique est un atout de taille pour les maintenir dans l'Ain et en attirer d'autres.

– Quel est, à l'heure actuelle, l'avancement du câblage à fibre optique ?

Sur les 419 communes membres du SIEA, 195 sont déjà raccordées au Très Haut Débit (THD), soit une couverture de 40% du territoire. Et parmi les 90 000 lignes éligibles, le SIEA compte déjà 17 000 clients : un taux de pénétration du marché de 18 %. Le seuil de rentabilité du câblage est estimé à environ 40 %. Le SIEA espère l'atteindre à l'horizon 2020.

Actuellement, 25 à 26 opérateurs dont Numéricable se partagent la commercialisation des abonnements numériques diffusés sur le RESO-LI@in.

– Quels sont les usages du très haut débit numérique dans l'Ain et son intérêt pour son économie locale ?

Le câblage à très haut débit a trouvé un écho favorable auprès des sociétés implantées dans le département : MGI Coutier (équipementier automobile) à Champfromier, Plastic Omnium (plasturgie) à Oyonnax. Le réseau a même été un critère d'emménagement pour Duquesnes (sous-traitant d'Airbus Industries) dans la Zone d'Activités du Pays de Gex. Et d'autres entreprises sont demandeuses, comme Geral (matériel électrique) qui a exprimé le souhait d'une extension à Belley, dans le Bugey, où elle est installée.

Enfin, dans le domaine public, de nombreuses communes, urbaines et rurales, sont utilisatrices du réseau LI@in en matière d'e-administration. Le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse, grand employeur du département, fait aussi partie des abonnés aussi bien pour sa gestion administrative que pour ses transferts de données numériques (imagerie médicale).

Contact : Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
www.siea.fr et www.reso-liain.fr

Actuellement, 25 à 26 opérateurs dont Numéricable se partagent la commercialisation des abonnements numériques diffusés sur le RESO-LI@in.

LE CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DU PAYS DE GEX : UN CRI POUR PROMOUVOIR L'USAGE DES TIC !

Sylvain Blanc,
responsable du CRI de la communauté de communes du Pays de Gex



En matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le câblage à haut débit représente le contenant. Après lui, les usages du numérique en sont en quelque sorte le contenu.



Dès 1998, alors qu'Internet était balbutiant, Le CRI est venu offrir son appui aux acteurs publics et parapublics du Pays de Gex pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

- Qu'est-ce que le CRI ?

Dès 1998, alors qu'Internet était balbutiant, Le CRI est venu offrir son appui aux acteurs publics et parapublics du Pays de Gex pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Il encourage et développe la dématérialisation sur tout son territoire. Son principe est de proposer sans imposer.

Aujourd'hui, Il offre :

- Une **infrastructure** : le service d'hébergement, les messageries (actuellement 650 boîtes mail et 7 000 adresses mail), une offre de service Internet et le support qui l'accompagne ;
- Les **usages** : une expertise et du conseil de contenus ;
- Le **service** : la maintenance (hotline téléphonique et mail) et la formation (une trentaine de personnes chaque année).

Il répond à l'ambition d'une intercommunalité soucieuse de gommer les disparités techniques

BRESSEfroid

Gasel
Distributeur DAIKIN

CLIMATISATION

LAVERIE

CUISSON

PRÉPARATION / INOX

**Nous assurons la vente
et surtout l'après vente...**

*L'équipe de Bresse Froid
partenaire des Maires de l'Ain*

ZA Les Bruyères • 60 allée des Frères Lumière • 01960 PERONNAS
04 74 21 53 93 / 04 74 21 91 80 • bressefroid@bressefroid.com

www.bresse-froid.com



BUREAU D'ÉTUDES
Jacques CHARNAUX

Economiste de la Construction
UNTEC

4, rue du Docteur Roux
01000 BOURG EN BRESSE

Téléphone : 04 74 32 10 12

Télécopie : 04 74 32 10 13

E-mail : charnaux.jacques@wanadoo.fr



Le site Internet de la communauté de communes a bien entendu été développé par le CRI. Il a aussi créé celui de 15 communes. Le service SPIP-PG offre un service web clé en main (www.spip.cri01.org) dédié aux sites web communaux.

et financières de ses communes et mutualiser les services pour en baisser le prix. Tous ces services sont gratuits pour ses utilisateurs. Leur coût est pris en charge par les communautés de communes du Pays de Gex, du Pays Bellegardien. Dans un univers informatique et web en constante évolution, l'emploi de spécialistes s'est avéré indispensable.

- Combien et quels types de partenaires ont-ils bénéficié de l'appui du CRI ?

Le site Internet de la communauté de communes a bien entendu été développé par le CRI. Il a aussi créé celui de 15 communes. Le service SPIP-PG offre un service web clé en main (www.spip.cri01.org) dédié aux sites web communaux gessiens.

Le Centre héberge en tout et pour tout 200 sites Internet sur son territoire : office de tourisme, syndicats, associations...

Il gère 370 noms de domaine. Enfin, Il possède un service d'archivage des données informatiques à destination des mairies: son serveur accueille tous types de fichiers.

Contacts : www.cri01.org www.cc-pays-de-gex.fr



PUBLIREPORTAGE INTERVIEW

SIPIA, LA SOLUTION INFORMATIQUE CLÉ EN MAIN POUR TOUS LES PROFESSIONNELS DE L'AIN

Nous avons rencontré M. Vincent Dodeur, gérant et commercial de la société SIPIA



BdC : Qu'est-ce que SIPIA ?

V. Dodeur : SIPIA est une société de conseil, maintenance et hébergement informatique pour les entreprises et collectivités. De A à Z, avec professionnalisme et en respectant les contraintes de chacun, SIPIA prend en charge toutes les problématiques informatiques de ses clients.

BdC : Quelles sont vos références dans le département de l'Ain ?

Ils nous ont fait confiance :

- **Professions libérales :** cabinets Agir, Audit et Gestion, GIE Ainterco ;
- **Industries :** Germaplast (plasturgie), Ellony (emballages), Novade (expert BTP) ;
- **Administration publique :** permanence parlementaire du député de Bourg-en-Bresse, Xavier Breton.

BdC : Quel est votre attachement à l'Ain et à Bourg-en-Bresse ?

SIPIA intervient dans tout le département de l'Ain, dans la Métropole de Lyon (Rillieux-la-pape) et le Rhône (Belleville).

Et elle est désormais implantée à Viriat, dans Bourg-en-Bresse Agglomération.

Enfin et surtout, SIPIA est un enfant du pays ! Notre équipe est elle-même composée de salariés originaires de Bourg-en-Bresse ou du Jura voisin. Elle est une amie de l'Ain et de ses collectivités !

SIPIA INTERVIENT DANS TOUT LE DÉPARTEMENT DE L'AIN, DANS LA MÉTROPOLÉ DE LYON (RILLIEUX-LA-PAPE) ET LE RHÔNE (BELLEVILLE).



821 route de Marboz
01440 VIRIAT
Tél. : 04 74 23 40 98
Fax. : 04 72 23 42 04
www.sipia.fr - contact@sipia.fr

HOLDING JMB BOIS : Qualité, Service et Réactivité



Holding JMB Bois représentée par Patrice Janody est président de l'entreprise LBSA Spécialisée dans le secteur d'activité du sciage, cette entreprise fait aujourd'hui partie des leaders dans l'exploitation et le sciage de feuillus français.



Rencontre avec Patrice Janody

BdC : Pouvez-vous nous présenter JMB Bois ainsi que LBSA ?

P. Janody : JMB Bois est une holding dont les trois actionnaires dirigent LBSA : une société de sciage qui compte 55 salariés à temps plein. Notre activité se regroupe autour de trois axes : l'approvisionnement, la production avec le sciage, le séchage, l'étuvage, le débit et enfin la vente. On scie 25 000 m³ de grumes sous écorce par an pour un achat de 40 000 m³ auprès de l'ONF, d'exploitants ou de propriétaires de forêts privées. Le site de production « à la demande » transforme les grumes : essentiellement des chênes et des hêtres, avec l'objectif d'avoir la meilleure valorisation possible.

BdC : Votre marché est mondial ; entretenez-vous des rapports particuliers avec la région Rhône-Alpes.

PJ : Notre marché est mondial, on est à 65 % à l'export et nous achetons nos matières premières dans le grand quart nord-est de la France, dans un rayon de 300 km autour du site qui se trouve à Viriat dans l'Ain. Notre chiffre d'affaire se décompose en 3 grands produits : la partie négoce grumes, revendue essentiellement pour la fabrication de tonneaux, qui représente

20% de notre chiffre d'affaire. On a 75% du chiffre d'affaire qui correspond à la vente de sciage : les produits transformés et 5% en produits connexes : les bois broyés, sciures et écorces destinées en majorité à des chaufferies en France.

BdC : Quel est votre engagement en faveur du développement durable ?

PJ : Nous sommes engagés dans une démarche PEFC avec des produits éco-certifiés qui viennent de forêts durablement gérées. On coupe en pensant aux générations futures, prenant soin que la forêt soit régénérée. Notre site de production est classé ICPE, installation classée pour la protection de l'environnement, nous répondons aux obligations qui nous sont imposées en matière de respect de l'environnement notamment en matière de pollution sonore, de l'eau de l'air et du sol. Par exemple, notre scierie fonctionne avec de l'huile végétale comme lubrifiant.





L'AIN, PARADIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**L'Ain et son territoire offrent une incroyable diversité d'espaces naturels sensibles : un véritable repaire de la biodiversité !
De la Plaine de Saône aux premiers contreforts du Jura s'échelonne un éventail de milieux naturels différents et complémentaires, riches mais fragiles.**

L'endroit rêvé des amoureux de la nature

Avec plus de 1 000 étangs, dit-on ! la plaine de la Dombes est un univers voué aux espèces animales aquatiques. Et avec les 130 espèces d'oiseaux nicheurs qui la peuplent, elle est la première réserve ornithologique en Rhône-Alpes Auvergne. Un paradis pour les amoureux de la nature, à quelques dizaines de minutes de la métropole de Lyon. La Bresse, le Bugey et le Revermont offrent aussi un paysage de marais et de rivières, propices à la biodiversité animale et végétale.

Les paysages naturels de l'Ain, ce sont aussi ses riches et somptueuses forêts : Seillon et de La Réna aux portes de Bourg-en-Bresse, celles de Meyriat et de Cormaranche sur les vastes monts du Bugey ou encore la forêt de Macretet, près d'Oyonnax. Elle s'étend jusqu'au sommet du Grand Colombier et ses 1 538 m. Tantôt feuillus, tantôt conifères, elles abritent une flore et une faune variées: rongeurs, cervidés...

Trois réserves naturelles, un parc naturel régional et une taxe spécifique

Très tôt, des réserves naturelles ont fait ici leur apparition : **marais de Lavours, grotte de Hautecourt**, la plus petite de France avec son 0,1 km², **Haute Chaîne du Jura**, inversement l'une des plus grandes de l'Hexagone avec 109 km².

Une trentaine de sites classés, 260 ZNIEFF et le Parc des Oiseaux se côtoient, surplombés par le parc naturel régional du Haut-Jura qui contemple le département. Avec ses 122 communes et 1 700 km², il s'étend de Divonne-les-Bains à Gex, de Bellegarde-sur-Valserine à Ferney-Voltaire et Oyonnax, est commun aux départements voisins du Doubs et du Jura, et borde la Suisse.

Demain, un second parc naturel régional, celui des Dombes, verra peut-être le jour : un sanctuaire pour espèces aquatiques — écrevisses américaines, ragondins, rats musqués. Dès 2007, le Conseil départemental associé au Parc des Oiseaux et à une trentaine de partenaires a initié la démarche. Souhaitons-lui un plein succès !

La valeur de ces richesses naturelles n'échappe pas aux habitants ni à leurs responsables élus. Une nature préservée est un équilibre pour l'homme, une alternative à l'oppressante vie citadine. Ce trésor prône et inspire la durabilité, des modes de production « doux » respectueux de l'avenir et de l'environnement. Une forme de sagesse, en somme.

Pour protéger ces espaces naturels, le Conseil départemental a adopté un Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2012-2017. Il porte gestion, protection et valorisation de la nature. Démarche originale, voire inédite : **la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS)** offre les ressources à même de mener cette politique.

L'agenda 21 2013-2018 revisite et repense chacune des actions du Conseil départemental et de ses partenaires en fonction de l'impératif du développement durable. Les collectivités de l'Ain sont présentes dans tous les domaines de préservation de l'environnement :

- **Assainissement des eaux usées** : 420 stations d'épuration pour... 419 communes, sans doute un record en France ! Et un programme de surveillance de 3 000 km de rivières, de plans d'eau et de nappes ;
- **Qualité de l'air** : Plan Climat Energie Territorial, appel à projets pour la maîtrise de l'énergie ;
- **Gestion des déchets** : collecte sélective, déchetteries, politique de réduction de la production des déchets.

La pérennisation de cette préoccupation environnementale passe enfin par sa transmission aux générations futures.

La pérennisation de cette préoccupation environnementale passe enfin par sa transmission aux générations futures. **Eco-citoyenneté** et éducation à l'environnement sont présentes dans les programmes de 6^e et 5^e sous forme de gestes éco-citoyens (maîtrise de l'énergie et des déchets), d'animations et de sorties scolaires en forêts, milieux aquatiques...

Le bois, entre tradition et modernité

En constante évolution, la filière bois s'efforce elle aussi de respecter les impératifs environnementaux. Le secteur regroupe plusieurs activités :

Le bois construction, soutenu par la Maison VisioBois de Cormaranche-en-Bugey qui fédère, promeut et transmet tous les métiers liés au bois construction ;

Le bois ameublement, toujours présent malgré la concurrence étrangère. Plus que jamais, il est amené à se réinventer ;

Le bois énergie, le plus ancien des usages du bois. Mais porteur d'avenir. Une vingtaine de chaufferies couvre aujourd'hui tout le département. La biomasse que représente le bois a l'avantage d'une source d'énergie à la fois renouvelable et locale.



Eiffage Energie Telecom Sud Est, filiale du groupe EIFFAGE, est un acteur historique du département de l'Ain. Notre activité est centrée sur les systèmes de communication et sur les infrastructures :

- L'installation des réseaux de **fibres optiques** très Haut Débit (THD)
- Le raccordement d'abonnés aux offres fibres optiques des opérateurs TELECOM
- La création de systèmes de vidéo-protection et de sûreté
- La conception et la mise en œuvre des réseaux informatiques Ethernet (réseaux IP)

L'entreprise, dont le siège social est aux portes de l'Ain, participe très largement à la vie sociale et économique du département. Nos 400 salariés vivent et participent à sa vie locale. Nous sommes, à titre d'exemple, en cours de réalisation des chantiers suivants :

- **SIEA** : Installation du réseau fibre optique pour le compte du SIEA et raccordement d'abonnés pour Numéricable

- **Trévoux** : Installation du système de **vidéo-protection** de la ville de Trévoux
- **Bourg en Bresse** : Réalisation pour le compte d'Orange de la totalité du raccordement des abonnés au réseau fibre optique de la ville de Bourg-En-Bresse
- Réalisation de la maintenance de la boucle locale cuivre d'**Orange** dans le **département de l'Ain**

Nous connaissons bien le territoire du département et sommes votre interlocuteur privilégié pour vous apporter nos compétences dans nos domaines clés :

Vous assister, vous conseiller et déployer vos systèmes de vidéo-protection. L'expérience et la maîtrise technologique de nos équipes ainsi que notre connaissance des démarches et requêtes administratives nous permettent de vous accompagner tout au long de la vie de vos installations.
Concevoir, étudier et réaliser vos réseaux informatiques à l'échelle d'une commune, d'un site industriel ou d'une zone d'activité.



Sur la base de support fibre optique, cuivre ou même WI-FI, nous serons capable de déployer, chez vous, un réseau complet. A titre d'exemple, ce peut être la mise en réseau, dans une commune, de la mairie et des bâtiments municipaux.

Créer vos réseaux très haut débit en fibre optique. A l'instar de ce que nous faisons pour le SIEA, nous déployons sur de vastes territoires comme sur des zones plus modestes des réseaux optiques de dernière génération.

Nous souhaitons ainsi continuer à développer notre présence et nos réalisations dans le département de l'Ain.

Si vous vous posez des questions, avez des besoins ou souhaitez approfondir votre connaissance des systèmes de vidéo-protection, venez visiter notre show-room vidéo situé à Ambérieux d'Azergues. Il vous permettra de voir, en conditions réelles, les possibilités, les capacités et les fonctionnalités de ce type d'installation dont la technologie évolue aussi vite que l'informatique.

Votre contrôle technique sur Bourg en Bresse

Contrôle Technique Automobile



**Flashez-moi
pour prendre
Rendez-vous**

AIN CONTROLES AUTOS APPROUVÉ PAR

**33, bis av. de Marboz
01000 BOURG EN BRESSE**



04 74 45 16 59 CENTRE CONSEIL

AGRÉE GPL - VEHICULE DE COLLECTION CAMPING-CAR



CAP 3B MONTRE DE QUEL BOIS IL SE CHAUFFE !

Jean-Luc Luez, chargé de l'agriculture, la filière bois et la biodiversité.



Le syndicat mixte est, pour toute la grande région de Bourg-en-Bresse, un acteur majeur d'une filière d'avenir : celle du bois énergie. Entretien avec son vice-président, Jean-Luc Luez, chargé de l'agriculture, la filière bois et la biodiversité.

- Qu'est-ce que le syndicat Cap 3B ?

Le Syndicat est une agence de développement au service d'un territoire, en l'occurrence, le bassin de Bourg-en-Bresse, d'où les « 3B » de son nom. Il regroupe 62 communes réunies en 6 intercommunalités qui s'étendent entre les mille étangs de la Dombes, la Revermont et la Bresse. Ce bassin accueille 120 000 habitants.

Né en 2009 d'une longue gestation, Cap 3B est érigé en syndicat mixte et est présidé par Jean-François Debat. Il agit dans des domaines variés :

- le développement économique ;
- l'emploi et la formation ;
- le tourisme et l'environnement ;
- l'habitat, l'urbanisme et les transports ;
- la culture et le sport ;
- l'agriculture et le bois.



La forêt recouvre 24 000 hectares du territoire de Cap 3B, soit 20 %, essentiellement dans le Revermont, à l'est de la région. L'idée a été d'optimiser cette ressource locale de chauffage. Et c'est là que Cap 3B devient un catalyseur, en jouant un rôle d'animation, d'incitation et de conseil auprès des producteurs aussi bien que des consommateurs de la filière bois.

Autant de domaines qu'il revisite de façon transversale sous le prisme du développement durable.

Quelles sont les activités de Cap 3B en la matière ?

Il intervient, nous l'avons vu, dans l'activité du bois : bois d'œuvre et de bois-énergie. Ce dernier concentre tout l'intérêt des responsables et élus locaux qui s'intéressent à ses vertus écologiques.

Car le bois-biomasse est une source d'énergie renouvelable et un substitut aux énergies fossiles ; sa production locale favorise les circuits courts d'acheminement et limite les rejets de CO² ; enfin, c'est un secteur créateur d'emplois dans les exploitations forestières, la production de plaquettes destinées à la combustion et les chaufferies.

La forêt recouvre 24 000 hectares du territoire de Cap 3B, soit 20 %, essentiellement dans le Revermont, à l'est de la région. L'idée a été d'optimiser cette ressource locale de chauffage. Et c'est là que Cap 3B devient un catalyseur, en jouant un rôle d'animation, d'incitation et de conseil auprès des producteurs aussi bien que des consommateurs de la filière bois.

Il renseigne les propriétaires privés sur le potentiel de leurs parcelles forestières, sur l'utilisation qu'ils peuvent en faire. Il dispense des conseils techniques sur les coupes, les choix des essences, leur résistance aux changements climatiques, etc.

Cap 3B a notamment établi un plan d'approvisionnement territorial en bois, en identifiant pour les acteurs privés, les ressources du bassin. En ce sens, son action double celle, plus traditionnelle, de l'ONF qui organise l'« affouage » sur le domaine public, c'est-à-dire un droit au prélèvement de bois de chauffe, ancienne survivance médiévale qui subsiste aujourd'hui.

Comment se concrétise aujourd'hui l'action de Cap 3B en matière de bois-énergie ?

Le territoire est aujourd'hui couvert par 23 chaufferies bois-énergie. Bourg-en-Bresse, notamment, en possède les deux plus importantes : l'une est destinée aux lycées ; la seconde chauffe désormais 5 000 logements, une piscine, des groupes scolaires et divers équipements publics. Elle a été mise en place il y a tout juste un an. Elle fournit 85 % du chauffage du seul quartier de la Vinaigrerie.

Au total, les deux chaufferies alimentent 35 % du réseau de chaleur d'une ville moyenne comme Bourg-en-Bresse.

Contact : www.cap3b.fr



Ets HORTICOLE
Guillot

327, ch. de la Bretonnière
01440 VIRIAT

Tél : 04 74 25 36 76
Port : 06 71 24 12 34

Mail : vivine.darmand@orange.fr



RENAULT ZOE, TWIZY ET KANGOO Z.E., VOS NOUVEAUX ADJOINTS POUR UNE VILLE QUI AVANCE !

N’hésitez pas à venir découvrir chez le groupe BERNARD, les véhicules de la gamme Renault Z.E. de très précieux alliés pour votre collectivité. Choisir une Renault 100 % électrique, c’est bien sûr se montrer plus respectueux de l’environnement. C’est aussi économique à l’usage et excellent pour l’image de votre ville. ZOE, Kangoo Z.E. et Twizy ont tous les atouts pour être élus chez vous : un prix d’achat des plus compétitifs, un entretien plus simple qu’avec une voiture traditionnelle et un coût d’utilisation réduit. Ils ont également de la ressource : leur autonomie est largement suffisante pour toutes les missions au sein de la commune ou de l’agglomération. Quant à leur capacité de travail, elle est quasiment illimitée. Kangoo Z.E. s’adapte aux besoins de vos services techniques. ZOE réunit tous les avantages d’une voiture compacte sans les nuisances. Twizy, lui, est idéal pour se faufiler dans les centres villes. La gamme Renault Z.E. a aussi un autre avantage : elle est fabriquée en France(2). Un argument auquel vos administrés seront certainement sensibles.

Plus qu’une gamme de véhicules, les Renault Z.E. seront d’excellents adjoints pour votre collectivité.

Choisir un véhicule électrique pour votre ville, c’est prendre une bonne résolution tournée vers l’avenir. Les Renault 100 % électriques sont conçues pour répondre à tous les besoins de la collectivité: déplacements périurbains, entretien de la voirie, des espaces verts... et cela grâce à une autonomie suffisante pour toutes les agglomérations. Parce qu’elle n’émet ni CO2, ni particules, la gamme Z.E. aide à préserver les centres-villes.

La recharge d’une Renault Z.E. est très économique. 1 plein c’est environ 2 euros. Par ailleurs, l’entretien des véhicules est simplifié : pas de vidange, pas de filtre à changer. L’ensemble des véhicules Renault Z.E. a de plus été conçu pour rendre les voitures électriques accessibles à l’achat pour toutes les collectivités, sans oublier un bonus écologique du gouvernement de 6 300 €* (hors Twizy) auquel peut venir s’ajouter une prime de conversion de 3700 €* pour l’achat de Renault ZOE. **Sous condition d’éligibilité*

Une image positive pour votre commune, un plaisir de conduite pour les collaborateurs. La mobilité durable sera très appréciée par vos administrés, ainsi que par les responsables politiques et économiques de votre région. De plus, les habitants seront fiers d’avoir une ville éco-responsable, en avance sur son temps. Vos collaborateurs apprécieront une conduite reposante grâce à l’absence de bruit et de passage de vitesse. Finis les passages à la pompe à essence et la gestion des cartes de carburant. C’est aussi un gain en gestion administrative.

Une recharge simple. Les batteries des véhicules de la gamme sont proposées en location, ce qui vous permettra de bénéficier d’une assistance toutes pannes 24/24 h et 7/7 j mais également d’une batterie en état de fonctionnement optimal. A noter que pendant toute la durée du contrat, Renault se charge du cycle de vie de la batterie, dont son recyclage. Il existe 3 solutions de recharge : sur prise domestique, sur matériel installé par un professionnel sur le site de votre choix (mairie, parking...) ou sur l’une des 7000 bornes en France.

(1) À l’usage, hors pièces d’usure, pneumatiques et freins.
(2) Sauf Twizy.
(3) Autonomies réelles selon les conditions d’utilisation du véhicule (vitesse, style de conduite, profil de la route et le cas échéant confort thermique). Autonomie homologuée en cycle mixte NEDC « New European Driving Cycle » (normes européennes de mesure des émissions et de la consommation) : 210 km pour ZOE et 170 km pour Kangoo Z.E.
(4) Temps mesuré jusqu’à 80 % de la batterie.
(5) Calcul variable en fonction des lois de roulage. Charge à 100 % de la batterie, soit 22 kWh, tarif bleu professionnel EDF du 01/08/2013 à 0,086 €/kWh, soit 1,89 € H.T.

RENAULT ZOE

LA CITADINE QUI AIME LA VILLE.

Idéale pour les déplacements
de vos employés municipaux et administratifs.



RENAULT KANGOO Z.E.

L'UTILITAIRE 100 % ZEN.

Idéal pour l'entretien de votre ville
et les services techniques.





ZÉRO ÉMISSION



FACILE D'USAGE



ÉCONOMIQUE



RENAULT

La vie, avec passion

14, boulevard Edouard Herriot - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél : 04 74 23 87 87



GRUPE
BERNARD

URBANISME



CŒUR DE VILLAGE, UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT NOVATEUR

La ville de Dagneux connaît un fort essor démographique. Avec l’opération Cœur de Village, la commune, accompagnée par l’agence Rhône Saône Habitat, a réussi le défi posé par la question de l’habitat et de l’aménagement dans les campagnes. Un exemple à suivre !

Dagneux est une petite ville de 4 200 habitants, nichée au sein de la région de la Côteière. Sa proximité avec la métropole Lyonnaise — 20 kilomètres —, lui a fait connaître une forte poussée démographique.

Pour accueillir les nouveaux venus, la commune a réaménagé son centre en lançant le projet Cœur de Village qui s’est achevé l’été dernier.

Il a abouti à la construction de 15 logements locatifs sociaux et de 25 en accession sociale à la propriété, livrés en mars 2015.

L’opération Cœur de Village s’est accompagnée de la rénovation et de la construction de nouveaux équipements publics : nouvel hôtel de ville, commerces en pied d’immeuble.

Un exemple d’aménagement durable

Le nouveau Cœur de Village de Dagneux respecte le style architectural de cette région du Val de Saône : utilisation de tuiles, etc. Il ne s’agissait pas d’édifier des constructions standardisées et sans âme. Au contraire, l’habitat se veut à taille humaine : les 40 logements sont répartis en trois bâtiments, chacun ayant son caractère propre. De petites places forment autant de lieux de rencontre pour les habitants.



Le nouvel aménagement, enfin, s’intègre au paysage avec l’ouverture d’une perspective sur le Cottey, le cours d’eau local.

La préoccupation en matière de développement durable est présente aussi bien du point de vue environnemental avec la certification Bâtiments Basse Consommation (BBC) que du point de vue social avec la création de logements à loyer modéré et d’autres en accession à la propriété.

Le nouvel aménagement, enfin, s’intègre au paysage avec l’ouverture d’une perspective sur le Cottey, le cours d’eau local.



Eclairage public et architectural

Production et transport des énergies

Installation de réseaux électriques

Réseaux de télécommunication



« UN CONCEPT NOUVEAU D'ENSEMBLIER DU LOGEMENT »

Benoît Tracol, directeur de l'agence Rhône Saône Habitat

« La réalisation de Cœur de Village, à Dagneux, a représenté une opération innovante dans la manière traiter la chaîne du logement. La conception du projet s'est faite sous la houlette d'un seul et unique interlocuteur : l'agence. Elle a fédéré tous les acteurs traditionnels de l'aménagement et de l'habitat et s'est transformée en maître d'ouvrage, bailleur social (location de 15 logements), promoteur immobilier (vente de 25 habitations en accession sociale à la propriété à TVA réduite), gestionnaire de logement et syndic professionnel.

Ce concept de « tout-en-un » est inédit en région Rhône-Alpes et n'a que de rares équivalents en France. A la clé : une vision d'ensemble de tous les équipements et aucune perte en ligne ! Rhône Saône Habitat a ainsi inventé un nouveau métier : celui d'« ensemblier » du logement qui intègre la maîtrise d'œuvre, la gestion locative et le parcours résidentiel. »

Contacts :
Agence Rhône Saône Habitat
M. Benoît Tracol
www.rhonesaonehabitat.fr



Depuis son siège historique basé à Alençon (Orne), la société s'est progressivement développée pour couvrir aujourd'hui 21 régions au travers de 340 agences commerciales dont 50 maisons expositions et revendique plus de 75.000 maisons réalisées.

Constructeur de maisons individuelles et acteur principal de l'accession à la propriété en France, Maisons France Confort emploie 1.400 collaborateurs répartis au travers des services commerciaux, administratifs, bureau d'études et travaux.

Nous proposons un service complet à notre clientèle particulière qui souhaite faire construire une maison : recherche foncière, montage du financement, démarche administrative, construction de la maison. L'entreprise réalise la conduite de chantier mais s'appuie systématiquement sur le tissu local d'artisans pour réaliser ses chantiers de maison. En lien avec les enjeux urbains de densification, nous proposons également des opérations denses pouvant aller de 3 à 10 maisons groupées.

Afin de répondre aux enjeux de l'environnement, nous avons été précurseur en réalisant à Saint-Priest (69) le Concept MFC 2020 : « maison + voiture » = 0 NRJ + 0 CO2. Ce concept allie maison à énergie positive et mobilité grâce à une voiture électrique rechargée par l'excédent d'énergie produite par la maison et permettant un plein écologique pour 60 km environ d'autonomie.

Egalement pour répondre à l'effort national de rénovation, Maisons France Confort a élargi son champ de compétence à l'activité de rénovation de maison avec une marque dédiée : Rénovert. Nous réalisons plus particulièrement des agrandissements et des extensions de maisons, l'aménagement de combles ou de garages. Nous intervenons dans le cadre de travaux liés aux économies d'énergie et nous avons obtenu la certification NF RGE afin que nos clients puissent bénéficier des aides de l'état.



Nous sommes présents en région Rhône-Alpes au travers de nos agences à Bourg-en-Bresse(01), Crolles (38), Saint-Martin le Vinoux (38), La Fouillouse (42), Villefranche (69), Saint-Priest (69), Albertville (73), La Ravoire (73), Saint Jean de Maurienne (73), Poisy (74) et Vétraz-Monthoux (74).



BUREAU INGENIERIE TOUS CORPS D'ETAT AU SERVICE DES COLLECTIVITES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES IMPLANTE DANS 7 DEPARTEMENTS GAGE DE PROXIMITE ET DE REACTIVITE

NOS PRINCIPALES REFERENCES DANS LE DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES

- CHAUFFERIE BOIS VILLE DE BOURG EN BRESSE BELLEY AVEC RESEAU DE CHALEUR (PUISSANCE > 8 MW)
- CHAUFFERIE BOIS VILLE DE BELLEY AVEC RESEAU DE CHALEUR (PUISSANCE > 10 MW)
- CHAUFFERIE BOIS CHEZERY AVEC RESEAU DE CHALEUR (< 500 kW)
- RACCORDEMENTS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVES SUR CES RESEAUX DE CHALEUR
- RENOVATION DE TOITURES AVEC PANNEAUX PHOTOVOLAIQUES (ETABLISSEMENTS SCOLAIRES...)
- INSTALLATIONS CHAUFFAGE PAR GEOTHERMIE POUR BATIMENTS COMMUNAUX
- CONCEPTION DE BATIMENTS BIOCLIMATIQUES
- AMELIORATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX
- MAITRISE DE L'ENERGIE ET AUDITS ENERGETIQUES
- ACCOMPAGNEMENT SUIVI D'EXPLOITATION

CONTACT : SIEGE SOCIAL 04 74 12 03 57 • NOTRE SITE INTERNET : www.synapse-construction.com



HAISSOR :

UN PROJET ORIGINAL D'HABITAT ET DE SERVICES POUR LES SENIORS

Denis Perron,
conseiller général du canton de Treffort (2008-2014),
vice-président délégué à l'habitat au Conseil général de l'Ain

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural, le Conseil général a conçu l'Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé : HAISSOR. Un programme innovant !

**Jacques Chapeau, responsable du domaine
Logement au Conseil général de l'Ain**



**- En quoi consiste
le programme Haissor ?**

C'est un logement individuel destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie modérée, à mi-chemin entre le logement social traditionnel et la maison médicalisée. Le projet est en ce sens tout à fait innovant.

Les logements Haissor sont des appartements adaptés et sécurisés, équipés d'espaces communs pour permettre aux personnes âgées de conserver indépendance et liens sociaux.

Jusqu'ici, en milieu rural, la seule alternative aux maisons médicalisées EHPAD était les MARPA (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées), rares et onéreuses.

Le programme Haissor répond à un cahier des charges précis : de petits appartements, réservés aux seniors, bâtis en centre-ville ou centre village, à proximité des commerces, des services et de l'habitat classique. Eviter la ghettoïsation, faciliter le dialogue inter-générationnel, lutter contre l'isolement et le sentiment d'insécurité..., telles sont les missions de cette opération. En 2013, un appel à projet a été lancé auprès des collectivités locales, des offices HLM et des associations d'aide à domicile.

**Jusqu'ici,
en milieu rural,
la seule alternative
aux maisons
médicalisées EHPAD
était les MARPA
(Maison d'accueil
rurale pour personnes
âgées), rares
et onéreuses.**



Il a abouti à un total de neuf programmes Haissor dans l'Ain :

- à **Bény** (720 hab.), 17 logements Haissor ont été construits avec le concours d'Ain Habitat (bailleur social) et de l'ADAPA (association d'aide à domicile), pour un montant de 620 000 € ;
- à **Chalamont** (2 400 hab.), 6 appartements Haissor dans une résidence de 10 logements, avec Dynacité et ADAPA, pour 517 000 € ;
- à **Châtillon-sur-Chalaronne** (5 000 hab.), 6 logements de 25 à 35 m² regroupés autour d'une pièce commune, avec Logidia et l'ADMR, pour 560 000 € ;
- à **Chavannes-sur-Suran** (640 hab.), 5 à 6 logements dans un lotissement de 18 habitations conventionnelles autour d'une petite halle et de jardins, avec Bourg Habitat et l'ADMR, pour 583 000 € ;
- à **Fareins** (2 200 hab.), 6 logements Haissor sur un total de 15 dans un « Coeur de village », avec Ain Habitat et l'ADAPA, pour 585 000 € ;
- à **Laiz** (1 150 hab.), 6 logements Haissor dans un nouveau quartier de 92 constructions, avec la communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle, Semcoda et l'ADAPA, pour 584 000 € ;
- à **Saint-Etienne-du-Bois** (2 500 hab.), 6 logements dans une résidence de 13 appartements, avec la Semcoda et l'ADMR, pour 535 000 € ;
- à **Trévoux** (6 700 hab.), 6 appartements Haissor dans une résidence de 14 logements locatifs, avec Dynacité et Val-de-Saône-Dombes Service, pour 652 000 € ;
- à **Viriat** (6 000 hab.), 6 logements dans un bâtiment en comptant 10, avec Dynacité et l'ADAPA, pour 607 000 €.

- Comment le programme Haissor est-il financé ?

Le Conseil général est co-financeur aux côtés de l'Etat, du bailleur social, de la collectivité concernée et de la Caisse des Dépôts et Consignations qui se distingue comme le financeur principal. L'apport de la collectivité est aussi foncier, avec la gratuité du terrain.

Contact :
Conseil général de l'Ain - www.ain.fr



DÉCOUVREZ NOS SPÉCIALISTES SUR UN MÊME SITE

TRAVAUX PUBLICS • BOIS • CARRELAGES • MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



BOURG MATÉRIAUX • 450, rue George Sand • 01000 • Saint Denis lès Bourg • Tél : 04 74 50 29 00 • www.plattard.com

DYNACITÉ, acteur incontournable de l'immobilier dans l'Ain

Elle propose aux collectivités et aux clients locataires des solutions et des services liés à l'habitat et à l'aménagement.



Chalamont : Aménagement du cœur du village (perspective)

Rencontre avec M. Marc Gomez, directeur général

BdC : Quelles sont les activités de Dynacité ?

MG : Nous sommes aménageurs, bâtisseurs et gestionnaires reconnus par nos pairs. Nous proposons des logements en location immobilière, en vente et en accession sociale à la propriété (PSLA).

BdC : Quels sont les services proposés aux collectivités ?

MG : Dynacité est proche des collectivités et à l'écoute de leurs besoins. Nos compétences d'aménageur sont la négociation foncière, la création de résidences, de cœurs de village et d'éco-quartiers. Dynacité propose aussi des services de maîtrise d'ouvrage déléguée : construction de mairies, de voiries, de surfaces commerciales, d'Etablissements Recevant du Public, etc.

BdC : Quelles sont les atouts de Dynacité ?

MG : Notre proximité. L'acte de construction prend en général trois années. La gestion d'un bâtiment dépasse souvent 50 ans. La réussite du bien vivre ensemble va donc beaucoup plus loin que la réussite architecturale d'un immeuble. Les habitants sont le miroir de notre société. Ils ont besoin d'être écoutés, rassurés, accompagnés et respectés. Dynacité leur offre cette présence au quotidien.

BdC : Dynacité investit dans l'innovation.

Comment s'exprime-t-elle ?

MG : L'innovation s'exprime d'abord dans la relation client. Nous testons au quotidien de nouveaux outils et capitalisons les bonnes pratiques. En 2015 nous avons lancé des comités éco-participants : dès la mise en route du chauffage collectif, nous accompagnons

des locataires ambassadeurs pour sensibiliser leurs voisins à la maîtrise des consommations d'énergie.

L'innovation s'exprime aussi dans la construction et la rénovation. Nous coordonnons actuellement un comité de pilotage interbailleurs pour construire 200 logements en ossature bois. Cette démarche est prometteuse pour l'emploi et l'investissement liés à la filière bois. Elle est conforme aux ambitions du Conseil départemental et du Président de Dynacité de valoriser les atouts des territoires de l'Ain.

Chiffres clés :

- 25 000 logements
- 583 collaborateurs
- 5 agences territoriales
- 6 antennes



Dynacité - O.P.H. de l'Ain
390, Bd du 8 mai 1945
01013 BOURG EN BRESSE Cedex

VIE RURALE



LE FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN : POUR UN MONDE RURAL VIVANT !

Marinette Blanchet, présidente et Michel Grandgeorge, vice-président

Depuis 40 ans, l'association s'engage auprès des élus et des habitants pour faire des campagnes de l'Ain des lieux de vie actifs.

Créé en 1975 sous le nom de Foyer Rural de Villette-sur-Ain, il devient Foyer Rural des Rives de l'Ain en 1985 car, outre le village de Villette, il concerne aussi Priay et Châtillon-la-Palud.

Ses objectifs : susciter et promouvoir, exercer et développer les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives) et celles de la vie locale de son territoire. Son rôle est de renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide. Il a son siège à Villette-sur-Ain, où se déroulent nombre de ses activités.



Il regroupe environ 300 adhérents provenant de Villette-sur-Ain et des villages environnants de la communauté de communes du canton de Chalamont et de Vallée de l'Ain / Pays du Cerdon.

L'association est affiliée à l'Union Régionale des Foyers Ruraux (Rhône-Alpes) et à la Confédération des Foyers Ruraux. Sa gestion est confiée à un conseil d'administration réunissant les représentants des différentes sections qui le composent.

Le Foyer fédère en effet 10 sections : Autour du four, Patrimoines, OK Country, Gymnastique, Vannerie, les Dindes de Bamako, Randonnées pédestres, Patchwork, Peinture sur bois, Tennis.

Quelques sections...

Autour du Four réunit dix équipes qui se relaient pour confectionner pain de ménage et autres pâtisseries. Chaque groupe, formée de 5 à 7 personnes, boulange une fois toutes les 3 semaines. En fin de saison, tous se retrouvent pour le très attendu et convivial « repas concours » qui désigne l'équipe produisant le meilleur pain.

Les Dindes de Bamako est la dernière-née des sections, en 2013. De jeunes femmes communiquent leur passion pour la danse africaine, arménienne ou orientale. Elles contribuent au partage d'expérience et au choc des cultures !

Le Foyer Rural des Rives de l'Ain gère une bibliothèque sans cesse enrichie, encadre de nombreux échanges, et organise des sorties d'une journée.

Contacts :
www.foyerruraldesrivesdelain.org - www.fnfr.org



LES TRANSPORTS DE L'AIN,

partenaire mobilité de tout un département et de ses collectivités !



Les Transports de l'Ain, c'est pour tous les habitants du département et depuis près d'un siècle un acteur populaire de la vie locale ! Ils représentent auprès d'eux une présence quotidienne et familière.



Nous avons rencontré M. Olivier Wehrlin,
directeur général de la Régie Départementale des Transports de l'Ain (RDTA)

Que représentent pour l'Ain et ses habitants les Transports de l'Ain ?

Les « T.A. », comme on les appelle ici familièrement, tout le monde connaît !

Depuis près d'un siècle – ils ont été fondés en 1918 – ils font partie du patrimoine local. Les Transports de l'Ain sont un élément fédérateur de leur département. Ils unissent les générations entre elles : du tramway d'autrefois aux transports scolaires, nous avons transporté aussi bien grands-parents que petits-enfants !



Ils sont également un trait d'union géographique de tout un département. L'Ain se peuple, mais sa population est fortement disséminée. Les Transports de l'Ain relient ses très nombreuses collectivités, bourgades de quelques milliers

d'habitants, qui ne bénéficient pas du réseau TER de la SNCF.

Les activités des T.A. se répartissent en :
Transport Scolaire ;
Transport Adapté pour personnes à mobilité réduite ;
Transport Urbain (transfrontalier avec la Suisse + réseau urbain de Bellegarde) ;
Transport Régulier (20 lignes).
Les T.A. adoptent la démarche QSE : Qualité-Sécurité-Environnement. Ils ont été les premiers transporteurs voyageurs à décrocher, en 2009, la triple certification qualité (Iso 9001), sécurité (OHSAS 18001) et environnement (Iso 14001) :

Qualité : une grande partie de son parc est neuf (moyenne d'âge du parc de moins de 4 ans) ;
Sécurité : formation, gestion de conflit, conduite rationnelle, les T.A. n'ont eu à déplorer depuis très longtemps aucun accident grave impliquant des voyageurs ;
Environnement : ses véhicules bénéficient des dernières normes moteurs limitant l'émission de polluants des véhicules diesel.

Les T.A. se font un laboratoire de la mobilité durable. Ils innovent : géolocalisation, éco-conduite...

Et 130 voitures de son parc sont destinées au Transport Adapté.

Pouvez-vous résumer en chiffres ce que représentent les Transports de l'Ain ?

Les T.A. sont l'une des 5 sociétés de transport délégataires de service public du Conseil Départemental. Ils exploitent 20 de ses 36 lignes, soit 40% des trajets effectués.

8 agences portent ses services au plus près des usagers.

Les T.A. sont propriétaires de 100% de leurs parc de véhicule :

- 210 autocars ;
- 30 autobus ;
- 130 voitures handicapées et PMR.

Ils exploitent cette flotte aussi bien sous la marque Car.Ain du Conseil Départemental que la marque « Transports de l'Ain » proprement dite. Ils emploient enfin un total de 490 salariés.



MONTRÉAL-LA-CLUSE : LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCRITURE PAR LE CONTE

Claire Gagnon, responsable de la bibliothèque municipale de Montréal-la-Cluse



Depuis 2012, l'AMRF fait la promotion du livre en milieu rural avec Lectures Communes, une initiative qui marche ! C'est dans ce cadre que l'école maternelle et la bibliothèque de Montréal-la-Cluse (3 400 hab.) ont fait découvrir à de jeunes enfants les premiers rudiments de l'écriture.



Un projet d'écriture de contes a été effectué avec la classe de grande section de la maternelle Douglas de Montréal-la-Cluse. Un partenariat a été noué durant toute l'année scolaire entre Sylvie Serre, directrice de l'école maternelle, Régine Dalmais, ATSEM, Sophie Surber, illustratrice professionnelle et Claire Gagnon, responsable de la bibliothèque municipale.

Des histoires ont été lues durant le premier trimestre afin de préparer les enfants à l'écriture. Puis, quatre groupes d'élèves ont été formés et une histoire différente a été créée pour chaque groupe, à partir des personnages, des lieux et objets récurrents dans



les contes. Les enfants ont illustré les récits, réalisées des fresques exposées sous le préau de l'école. Un vernissage, le vendredi 17 mai 2014, a clôturé ce projet. La bibliothèque municipale a exposé tous ces travaux afin que chacun puisse profiter de ces créations. L'édition 2014 de Lectures Communes a associé Montréal-la-Cluse à deux autres communes.



A Bourg-Saint-Christophe (1 230 hab.), la bibliothèque a proposé « un arbre à citations », un atelier de calligraphie et une rétrospective de l'histoire du village.

A Drom (214 hab.), la commune a organisé une rencontre avec sa Sylvie Badi, auteure et poétesse, résidente des lieux.

Fort de son succès, Montréal-la-Cluse a reconduit l'opération cette année 2015, avec Les Rendez-vous de Claire. Les lecteurs se sont retrouvés pour évoquer et partager leurs coups de cœur littéraires.

Contacts : Bibliothèque Municipale
bibliotheque@montreal-lacluse.fr
www.lectures-communes.fr/communes/montreal-la-cluse



TRIBUNE

L'AGRICULTURE, UNE CHANCE POUR L'AIN

Gilbert Limandas, président de la Chambre d'agriculture de l'Ain



Nous avons la chance dans l'Ain de posséder une agriculture moderne et dynamique qui emploie près de 8 200 actifs permanents. Nos 4 000 exploitations occupent une surface agricole de 247 000 hectares, couvrant ainsi 43 % du territoire départemental.

Moins nombreuses qu'en 2000, elles se sont agrandies pour atteindre une surface moyenne de 60 ha. Elles se positionnent ainsi au premier rang des départements rhônalpins tant par leurs moyennes de surface que par leur potentiel économique et leur cheptel. Elles génèrent un chiffre d'affaire de 730 millions d'euros qui progresse. Le métier se professionnalise, se modernise et allie performance, meilleures conditions de travail, respect accru de l'environnement ainsi que la traçabilité et la qualité de nos productions.

Une diversité, source de pérennité

L'agriculture de l'Ain est à l'image du département : variée et diversifiée. Près de 6 exploitations sur 10 sont spécialisées en grandes cultures ou en élevage bovin sans que cela n'empêche 4 installations sur 10 de développer un projet de diversification et commercialisation en circuits courts. L'élevage bovin avec 185 000 têtes reste le plus important. Viennent ensuite les élevages de porcs avec 141 000 têtes. L'Ain est le premier producteur de porcins de la région. Les céréales, la surface toujours en herbe et les cultures fourragères sont majoritaires.

L'agriculture de l'Ain dispose aussi de nombreux atouts : une filière agroalimentaire dynamique, des produits sous signe de qualité en nombre, générateur de valeur ajoutée. Elle a su trouver de nouveaux débouchés avec la mise en place des circuits courts et l'approvisionnement de la restauration collective que nous souhaitons développer.

Le métier se professionnalise, se modernise et allie performance, meilleures conditions de travail, respect accru de l'environnement ainsi que la traçabilité et la qualité de nos productions.



Les agriculteurs subissent de plein fouet la conjoncture à la baisse sur les marchés mondiaux, la volatilité des cours ainsi que l'absence d'outils dont disposent les USA (les assurances récolte ou revenus, par exemple).

Une agriculture en proie à une conjoncture difficile

Pour autant, l'agriculture, tout comme l'artisanat et le commerce, doit faire face à une accumulation de difficultés. Les agriculteurs subissent de plein fouet la conjoncture à la baisse sur les marchés mondiaux, la volatilité des cours ainsi que l'absence d'outils dont disposent les USA (les assurances récolte ou revenus, par exemple). A cela s'ajoutent les nouvelles conditions de la PAC induisant une baisse des aides pour l'agriculture départementale de près de 3 millions d'euros et une overdose de réglementations impactant fortement notre productivité.

La Chambre d'agriculture de l'Ain œuvre pour une économie agricole forte

En prise directe avec les réalités du terrain, au cœur des territoires, la Chambre d'agriculture agit pour préserver l'axe économique seul à même de conserver la valeur ajoutée et les emplois. Elle accompagne, individuellement et collectivement, ses ressortissants dans la création de leur entreprise, leur croissance et leur transmission. Elle propose un large panel de formations et de prestations afin d'accompagner leur développement. Elle est également présente aux côtés des filières de production afin de leur permettre de se développer dans les meilleures conditions. Grâce à la mise en place d'actions de promotion collectives sous la marque Sa-

veurs de l'Ain, elle met en relation directe le producteur et le consommateur afin de faire connaître leur savoir-faire. Ces événements assurent une meilleure visibilité quant aux atouts gastronomiques du département tant au niveau local, national que dans certains pays limitrophes tels que la Suisse et la Belgique.

Nos 80 collaborateurs travaillent de concert afin de créer les conditions d'une agriculture pérenne au service du développement de la richesse tant au niveau local et départemental. Notre institution est, en effet, le partenaire de tous ceux qui font l'agriculture de notre département. Forts de notre expertise dans l'accompagnement des exploitants agricoles et des groupes, nous avons élaboré une offre de services dédiée aux collectivités.

Spécialistes des questions agricoles et rurales, nous sommes en mesure de :

- Vous apporter un appui à la définition de votre stratégie et à la conduite de vos projets de territoire : animation, émergence de projets et accompagnement des dynamiques locales.
- De vous proposer des outils d'aide à la décision (diagnostics, études...) pour vous accompagner vers une prise en compte optimum de l'agriculture.

Nous œuvrons aussi pour préserver et valoriser les espaces agricoles dans le cadre des documents d'urbanisme, des procédures d'aménagement et de tous les dossiers ayant trait au foncier agricole.



Aménagement d'un quartier de 370 logements à Château-Gaillard



Réalisation d'un parc d'activités économiques à Nurieux-Volognat



Aménageur de l'Ain

Le partenaire de vos projets
Habitat • Activités • Commerces



Aménagement du quartier du Pré-Vulin à Polliat

Siège : 10, Boulevard du Maréchal Leclerc - 01000 BOURG-en-BRESSE
Tél. 04.74.23.10.77 - e-mail : novade@novade.com



01370 MEILLONNAS

Coopérative de Producteurs Régionaux
Implantée sur le Territoire de l'Ain
Fournisseurs et Actionnaires
de TROPAL Viandes



Abattage - Découpe - Prestations

Multiviandes (bovins, porcins, ovins)

90% approvisionnement régional

Actionnaire de la CAB
(coopérative abattage de Bourg)

Partenariat avec le CECOF
(Centre de formation Ambérieu en Bugey)



POLE DES VIANDES
01010 BOURG EN BRESSE Cedex
Tél : 04 74 22 17 56

FLORIOT

Réhabilitation du Lycée Carriat
à Bourg-en-Bresse

Immeuble de bureau Le Notus
à Bourg-en-Bresse



BATIMENT / GENIE CIVIL
LOGEMENTS COLLECTIFS
MAISONS INDIVIDUELLES ET GROUPEES
PROMOTION IMMOBILIERE

EDEN Square, 28 logements
à Ambérieu

Centre hospitalier USLD
à Bourg-en-Bresse



floriot.com



Page 52



Page 74



Pages 59 et 63



Page 57



Page 11



Page 70



Page 59



Page 54



Page 61



Page 13



Page 49



Page 74



Page 23



Page 54



Page 75



Page 65



Page 39



Page 40



Page 80



Page 43



Page 43



Page 47



Page 46



Page 42



Page 39



Page 3



Page 33



Page 39



Page 42



Page 68



Page 62



Page 74



Page 8



Page 13



Page 11



Page 24



Page 35



Page 74



Page 51



Page 38



Page 13



Page 19



Page 35



Page 67



Pages 33 et 44



Page 21



Page 62



Page 56

Donnez de la **visibilité** à votre commune

JOURNAUX

AFFICHES

FLYERS

RÉSEAUX SOCIAUX

PUBLICITÉ

CONSEIL

SITES INTERNET

Des solutions clefs en main
pour votre communication citoyenne

Contactez  **acteris** au **01 44 69 84 00**

www.acteris.net

**LE BULLETIN
DES COMMUNES**



Rendez-vous sur notre **Portail National
des Collectivités** pour suivre en temps réel
toute l'actualité des communes.

www.bulletindescommunes.fr

Suivez-nous sur :



SÉCURITÉ

DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

COLLECTION 2015-2016

1 gilet OFFERT*

S M L XL

* 1 gilet jaune réfléchissant offert à chaque élève transporté par le Département. Remis en octobre 2015 par les établissements scolaires.

Retrouvez les règles de sécurité sur
www.transportscolaire.ain.fr

